

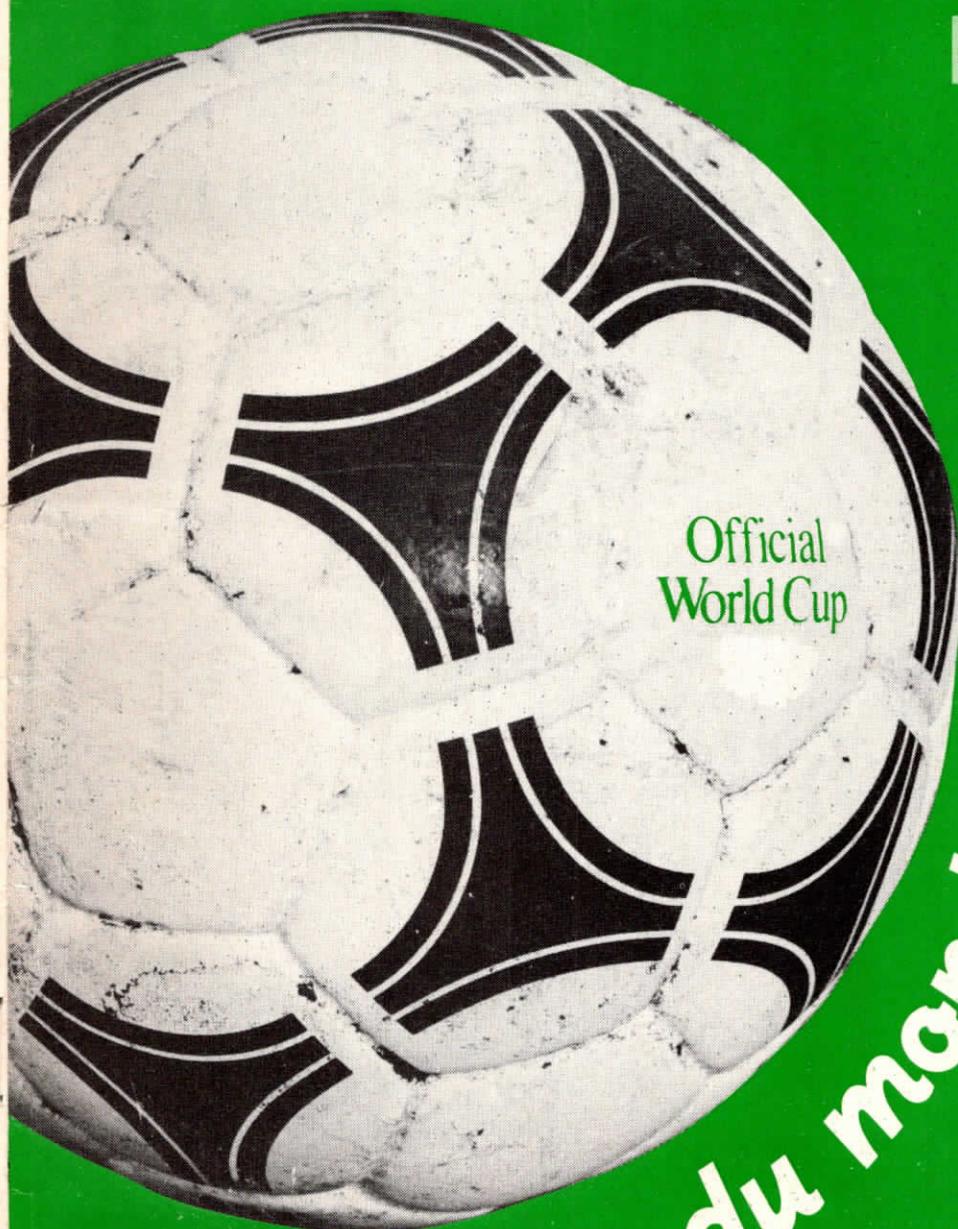
L'ÉDUCATION

hebdo

rapport de Péretti 2 :

la formation

des inspecteurs



la coupe du monde 1982

L'INÉGALABLE
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**
ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

Instruments musicaux scolaires

SONOR[®]
INSTRUMENTARIUM ORFF

Catalogue
complet
sur
demande

Chez votre
marchand
habituel
ou à nos
magasins



Cl. H. Dörendahl

A. LEDUC - Importateur

Fournisseur des écoles de la Ville de Paris
175, rue Saint-Honoré 75040 Paris Cedex 01 - 296.89.11

COLLECTION FLOREAL

"Une présentation jeune et sobre. Une belle impression.
Un juste choix d'illustrations : le début est prometteur."

Est Républicain

G. et C.-C. RAGACHE

Les loups en France

Légendes et réalité

"Un excellent ouvrage" / Le Monde

48 F

HERVÉ LUXARDO

Les paysans

Les républiques villageoises

10^e - 19^e siècle

Luttes et vie quotidienne pour 40.000 paroisses de France

50 F

JEAN SANDRIN

**Enfants trouvés,
Enfants ouvriers**

17^e-19^e siècle

Dès l'âge de quatre ans, quinze heures de travail par jour...

50 F

ARL

AUBIER

**SUPER CAMPUS
BARTHE**

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRÉCIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants*



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement

Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

n° 492/20 mai 1982

hebdomadaire

- 2 les prémices de la rénovation, par Maurice Guillot
- 2 le PS dans le changement, par Michaëla Bobasch
- 5 malaise dans le technique, par Nicole Gauthier

éducations

- 6 projets pour l'inspection, extraits du Rapport de Péretti.
- 10 des écoles pour demain, par Michaëla Bobasch
- 12 vous avez la parole: les « K », par Micheline Bouillard; handicapés en préscolaire, par André et Denise Meunier-Michaud; courrier des lecteurs

à votre service

- 15 notre culture contemporaine
- 16 pédagogie quotidienne: apprendre à lire les notes de service, par Bernard Blot
- 17 documentation: CRDP et CDDP publient...; utiles en tous genres, par Christian Cousin et Pierre Ferran

20 réponses, par René Guy

21 au B.O.; agenda

expressions

- 23 l'enlumineur illuminé, par Hubert Haddad
- 26 Rouletabille chez Louis XIV, par François Mariet
- 29 une exposition, un enregistrement, une pièce, un film

réflexions

31 plan de Coupe, par Louis Porcher

36 mots croisés

photos - couverture: Presse-Sports; p. 8: Pascal Lebrun; p. 27: Harlingue/Viollet; p. 30: Claude Lê-Anh; p. 31: Presse-Sports, Roger Viollet, A. Munoz de Pablos; p. 32 et 33: A. Munoz de Pablos.

'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz; **administrateur délégué** : Léon Silveréano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda); **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca; **dessinateur** : François Castan.

Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Serwin.

publicité - développement

Martine Cadas, Francisca Sol.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau: André Lichnerowicz, président; Georges Belbenoit et Léon Silveréano, secrétaires généraux; Yves Maïécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Méiet, Philippe Vianay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 8 F; numéro spécial : 10 F
abonnement annuel : France 160 F; étranger 200 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

Le lancement de la Quinzaine de l'Ecole publique, organisée traditionnellement par la Ligue de l'enseignement et qui se déroule cette année du 16 au 30 mai, a donné — trois jours après l'imposante fête laïque du Bourget — l'occasion à Alain Savary d'annoncer des textes imminents sur trois grands dossiers « *preuves nouvelles d'ouverture et de rénovation du grand service public* », qu'il a mission de mettre en place. En préalable à sa réponse à Pierre Delfaud, président de la Ligue, qui lui avait présenté le thème de cette Quinzaine, « Le droit de l'enfant à l'éducation », il n'a pas craint de rappeler ce qu'il avait déclaré, il y a un an, en cette même salle de la Sorbonne : « *Le temps éducatif doit cesser de s'arrêter aux frontières des diplômes et gagner celles du temps libre et de la vie professionnelle. Le pouvoir éducatif doit être rendu à ceux qui, mieux que nous, peuvent le vivifier, dès lors que va s'inverser le cours de la centralisation stérilisante.* »

les prémices de la rénovation

L'aboutissement de ces grands dossiers est en relation directe avec cette affirmation répétée. Le premier est celui qui va désormais réglementer et surtout reconnaître comme une composante à part entière du système éducatif, le rôle et la fonction des « mis à disposition ». Personnels, a précisé le ministre, qui « *n'agiront plus dans la marge, mais en pleine page* » (voir *l'éducation* n° 489 du 29 avril dernier). Le second concerne les minorités linguistiques et culturelles régionales, dont on avait remarqué déjà la place importante qui leur était consacrée dans le discours du Bourget ; le résultat de cette concertation décentralisée devrait se traduire très prochainement par la révélation d'un programme triennal pour l'enseignement de ces cultures-là. Enfin le troisième touche à la fin du cycle de consultations nationales menées sur le problème de l'enseignement privé. Mais on sait, et nous en sommes prévenus, que même si la phase exploratoire s'achève, les négociations et concertations seront longues.

Si des interrogations demeurent sur ce dernier dossier, en revanche il est clair que les deux autres entraînent un changement radical d'attitude du ministère de l'Education nationale par rapport aux politiques menées en ces domaines par ses prédécesseurs, et surtout par rapport à ce monopole centralisateur qui a toujours rejeté aux limites de l'illégalité les cultures régionales.

Ce ne sont là que quelques domaines du gigantesque puzzle « Education ». A la cadence où les rapports tombent sur le bureau du ministre, la prochaine année scolaire devrait apporter un nombre considérable de débats, puis de décisions de changement. Ne nous leurrions pas toutefois, les résistances viendront également de certains qui, pourtant, réclament le changement. « *Je le dis avec gravité, il n'y aura pas de service public rénové si chacun attend de l'autre, lui-même d'un troisième, et ce dernier de l'Etat, l'acte décisif qui produirait la guérison complète, pour jouir ensuite de la santé retrouvée* » : cette petite réflexion d'Alain Savary porte en elle tous les germes de ce qu'il faut le plus redouter de nous-mêmes.

Maurice Guillot

ETRE militant d'un parti de gouvernement à la veille de la refonte de la Loi d'orientation de l'enseignement supérieur n'est pas forcément confortable, surtout lorsque, comme sœur Anne, on ne voit rien venir et que l'agitation gagne la base. C'est une des raisons pour lesquelles le PS a éprouvé le besoin de réactualiser et de clarifier sa réflexion sur la place, les missions et les structures de l'enseignement supérieur. A l'issue d'un débat de plusieurs mois mené dans les GSU (1), le colloque de Pau avait pour but de faire la synthèse sans pour autant clore la réflexion ; un « point

« L'enseignement supérieur dans le changement ».

Un colloque, organisé sur ce thème par le Parti socialiste, a réuni à Pau, les 15 et 16 mai, près de deux cents personnes: universitaires et membres des fédérations.

A l'approche du débat sur la refonte de la Loi d'orientation de l'enseignement supérieur, cette rencontre, à laquelle a participé le ministre de l'Education nationale, Alain Savary, revêtait un relief particulier.

Il s'agissait, pour le P.S., de s'affirmer comme « force de proposition » et, pour cela, de clarifier ses positions par rapport au gouvernement.

le P.S. dans le changement

d'orgue», donc, mais pas un aboutissement, puisque les travaux continueront sur un certain nombre de problèmes essentiels.

Il convient de redéfinir la place et les missions de l'enseignement supérieur dans une perspective plus démocratique; tout le monde en est d'accord. L'Université doit à la fois exercer un rôle social et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, contribuant de ce fait à la lutte contre les inégalités et le chômage. Elle doit également enrichir le patrimoine culturel et scientifique du pays et participer au développement des échanges régionaux,

et internationaux. Or un enseignement trop académique, axé sur les connaissances théoriques elles-mêmes plus que sur leurs applications pratiques, une recherche devenue parente pauvre, une formation continue laissée aux « marchands de soupe » ont contribué à marginaliser l'Université. Un certain nombre de militants, parmi lesquels Claude Jeantet, chargé de la mission sur l'enseignement supérieur qui porte son nom, ont lancé de manière volontairement provocatrice un appel à « la cohérence, la rigueur et l'efficacité », ainsi qu'à la responsabilité. « Loi peau de cha-

grin ou bien grande loi qui dotera le pays d'un système de formation supérieure efficace qui permettra son autonomie économique? Nous aurons la loi que nous méritons » remarquait Claude Jeantet.

Pour sauver l'Université du naufrage, il faut élargir ses missions et ajouter à ses objectifs traditionnels (formation et recherche) les fonctions d'accueil, d'orientation, d'insertion des jeunes dans la vie active, d'animation du tissu social environnant et de diffusion des savoirs. Il faut accueillir davantage d'étudiants et les accueillir mieux; sortir, ainsi que l'a indiqué Jean-

Yves Daniel, délégué à l'Education au PS, « *des Sarcelles universitaires où les locaux sont plus accueillants aux courants d'air qu'aux étudiants* ». Mais il faut aussi parler d'orientation, de professionnalisation et de sélection. Il convient de substituer, à l'orientation par l'échec, « *une orientation progressive, volontariste et réversible* ». Mais comment concilier Université de masse et maintien de la qualité de la formation professionnelle qui nécessite à la fois un encadrement important et une certaine adéquation entre le nombre d'étudiants et les perspectives d'emploi ? Les participants n'ont pas apporté de réponse claire et définitive sur ce point. Mais au moins auront-ils eu le mérite de prononcer un mot tabou, d'admettre le principe de la sélection tout en envisageant des moyens d'en atténuer les effets, notamment par la formation continue qui permettra le retour à l'Université des travailleurs désireux de se recycler.

Autre sujet en suspens, la professionnalisation. Il convient, a-t-on dit, de rendre l'Université compétitive, d'y introduire des filières professionnelles. Cela ne soulève pas partout l'enthousiasme. Les étudiants notamment ont souligné les dangers de cette professionnalisation déjà envisagée par le gouvernement précédent : sélection accrue par l'adéquation aux débouchés de formations trop « pointues ». D'autres, au contraire, ont relevé le risque d'une Université « *sorte de maternelle qui ne préparerait qu'à elle-même* ». En dépit de ces réticences il faut, a conclu Jean-Yves Daniel, « *résoudre le paradoxe d'une position du PS favorable à l'alternance pour les jeunes du technique tout en la refusant pour ceux du supérieur* ». Dans la droite ligne du problème de la professionnalisation, se posait celui de l'unification à terme de l'enseignement supérieur. Un tel processus ne pourra être que graduel et veillera à préserver les acquis existants : formations professionnelles spécifiques entretenant des relations privilégiées avec le système économique, méthodes de travail efficaces pour certaines grandes écoles et les IUT, personnel de haute valeur scientifi-

que et meilleure liaison entre enseignement et recherche pour les universités.

Quant aux structures de l'enseignement supérieur, les participants se sont prononcés pour une densification du réseau d'établissements, source de démocratisation (mieux assurer la formation permanente) et facteur de développement régional, tout en maintenant une certaine concertation nécessaire à la qualité de la recherche. Priorité serait donnée aux petites et moyennes universités. Enfin, la démocratisation doit également affecter la vie des établissements : décloisonnement, travail en équipe, unification des statuts des personnels non-enseignants ayant des responsabilités identiques.

Concernant le problème des carrières des enseignants, le débat fut plus houleux : tout le monde admet le principe du corps unique, mais on n'a pas tranché sur la question d'une ou de deux classes. Rendre l'Université plus efficace et plus compétitive n'ira sans doute pas sans difficultés dans un milieu attaché à ses traditions. Les universitaires attendent, certes, une loi d'orientation, mais aussi un statut. « *Nous nous sommes efforcés de définir un projet cohérent, réaliste, et nous sommes en droit d'attendre que ces propositions inspirent en partie un certain nombre de décisions qui seront prises. Nous sommes tous embarqués dans le même combat, et tous responsables d'un changement de l'enseignement supérieur qui n'en serait pas un, d'une loi qui accoucherait d'une souris* » a déclaré Jean-Yves Daniel, définissant ainsi les enjeux politiques.

Dans une telle perspective, l'intervention d'Alain Savary était fort attendue. S'ils espéraient des déclarations spectaculaires, les participants au colloque auront été déçus. « *Prendre des positions catégoriques ferait croire que la consultation que j'ai engagée n'était qu'une parodie* » a annoncé le ministre, soulignant le travail de la mission Jeantet qui arrivera bientôt à son terme. Tout se fera, mais sans précipitation, après concertation avec tous les partenaires. Le changement s'opérera — à l'Université comme ailleurs — « *sans brutalité ni mutilation* » a pré-

cisé Alain Savary tout en rappelant les actions qu'il a menées en douceur et dans le respect des droits syndicaux : mouvements de recteurs, et d'inspecteurs d'académies, nominations à l'Administration centrale et au Cabinet.

Le ministre a néanmoins pris des engagements sur deux points précis, considérés comme des « urgences » : la situation des assistants et des vacataires. Les deux mille assistants hors statut de droit, sciences économiques, sciences politiques, gestion et sciences humaines, maintenus en fonction pour deux ans dès juin 1981, se verront proposer des possibilités de promotion et de reconversion : intégration dans le corps des assistants titulaires ou celui des personnels enseignants du second degré (adjoints d'enseignement, certifiés) ainsi que dans d'autres corps relevant de l'administration scolaire et universitaire. Des négociations sont en cours avec d'autres ministères pour leur permettre d'accéder, le cas échéant, à la magistrature ou à l'administration régionale et locale. Enfin, ceux qui remplissent les conditions requises, pourront obtenir le grade de maître-assistant. Ce plan pluri-annuel de déblocage des carrières, qui débute en 1982, entraînera la promotion de plus de six cents assistants. Dans tous les cas, le choix sera laissé aux intéressés. Quant aux vacataires, ils bénéficieront également d'un plan d'intégration dans la mesure des limites budgétaires.

Après avoir assuré que la transparence serait désormais de règle pour les habilitations et la carte universitaire, Alain Savary a, lui aussi, appelé à la responsabilité. Il n'a pas craint d'évoquer le problème des horaires des professeurs d'université : « *trois heures hebdomadaires qui méritent d'être mieux expliquées ou d'être revues par vous-mêmes* ». Bref, « *auto-discipline et prise de conscience par chacun des devoirs qu'il a envers la collectivité* » sont à son avis indispensables au changement dans l'enseignement supérieur qui doit avant tout « *former des jeunes pour en faire des êtres capables de juger par eux-mêmes, de leur donner une formation générale et, autant que possible, professionnelle* ». Dans cette perspective, il a

émis le souhait que « l'on garde au problème de l'accès des non-bacheliers à l'Université sa part légitime ». Enfin, évoquant le problème des langues régionales, il a appelé à la réflexion afin de « préserver un équilibre difficile, tout en se gardant des obsessions excessives ou des ré pulsions dangereuses ».

Tout est question d'équilibre. Equilibre entre formation générale et professionnelle, entre polyvalence et spécialisation (« Il faut se garder de deux dangers: la formation massive de chômeurs intellectuels et la déformation précoce de jeunes hommes et femmes » a dit de son côté Lionel Jospin, premier secrétaire du PS), entre objectifs généraux et préoccupations corporatistes, entre souhaits ambitieux et possibilités de réalisation de ceux-ci (le ministre dispose de mille quatre-vingt-dix postes d'enseignants alors que les demandes cumulées des universités dépassent les cinq mille).

Une voie qui nécessite des investissements, mais aussi des concessions. C'est à l'intérieur même du PS qu'a été lancé l'appel au changement.

Michaëla Bobasch

(1) Groupes socialistes universitaires: il existe des GSU regroupant des militants du PS et sympathisants dans les trois quarts des universités françaises.

malaise dans le technique

POUR protester contre l'absence de moyens nouveaux mis à la disposition des LEP (lycées d'enseignement professionnel) à la prochaine rentrée, alors que ceux-ci devront recevoir vingt mille élèves supplémentaires, le SNET.AA-FEN avait appelé ses adhérents à faire grève le 14 mai. Décidée à l'unanimité lors du dernier congrès national du syndicat, au mois de mars dernier, cette grève a été suivie, selon ses organisateurs, par 50 à 60% des personnels de l'enseignement technique (alors que le SNET.AA-FEN ne représente que 45% des effectifs

des LEP lors des élections professionnelles). Pour Michel Charpentier, son secrétaire général, « c'est un résultat satisfaisant, qui représente plus que ce qu'on pouvait espérer... »

Les négociations se poursuivent cependant, tant avec les services du Premier ministre qu'avec ceux du ministère de l'Éducation nationale. Mais il est vrai que les conditions de travail des personnels du technique restent difficiles: alors que le sort des seize/dix-huit ans est l'une des préoccupations prioritaires du gouvernement, les moyens que celui-ci met à la disposition des LEP leur semblent, pour la prochaine rentrée, bien insuffisants, malgré le plan machine-outils (deux cent vingt millions de francs par an), les sommes dégagées pour la construction de nouveaux équipements et les créations d'emplois dans les LEP. C'est un début pour combler le retard pris les années précédentes, mais les besoins dans ce secteur (où la concurrence du privé est très forte) sont énormes, et les syndiqués du SNET.AA ont tenu à le rappeler au gouvernement.

Cependant, après quarante-huit heures de négociations à Matignon, juste avant cette grève, les responsables syndicaux ont retrouvé un certain optimisme: « Nous avons bon espoir que lors de la préparation du budget 1983, l'enseignement technique ait une meilleure place » a conclu Michel Charpentier.

N. G.

que se passe-t-il ?

■ **Grève des enseignants du supérieur le 18 mai à l'appel du SGEN-CFDT**, avec « présence sur les lieux de travail, critique des propositions ministérielles et débats avec les personnels ». Trois éléments ont amené le SGEN à prendre cette décision: l'absence de mesures spécifiques garanties pour les enseignants non titulaires, la répartition des postes au budget 1982 qui « ne tient pas compte des qualifications acquises par les personnels », enfin la présentation de projets de décrets transitoires sur le statut des enseignants du supérieur qui contrent l'autonomie des universités. Le SGEN demande en outre que « aucune occasion ne soit manquée dans les jours qui viennent pour résoudre le grave différend qui est apparu entre les services du ministère de l'Éducation nationale et les universitaires partisans résolus du changement ».

■ **Propositions de la CFDT pour résoudre le problème de l'école privée.** Reçue par Alain Savary, la centrale syndicale a préconisé « l'élaboration d'une loi-cadre qui fixe les objectifs et les modalités de l'intégration des établissements privés au service public de l'Éducation » en précisant que celle-ci ne sera pas tenue de prévoir « tout ce qui doit se faire dans la totalité du territoire » pour permettre de s'adapter au mieux aux réalités et aux situations locales. Enfin, soucieux d'aller vite, le secrétaire général de la CFDT a fixé un terme: la fin de l'actuelle législature.

Dans un télex aux recteurs, Alain Savary, ministre de l'Education nationale, vient d'annoncer l'ouverture d'une concertation pour rechercher l'amélioration des procédures d'évaluation et d'inspection. Cette décision intervient peu de temps après la publication du Rapport de Péretti, dans lequel un chapitre est consacré à ce problème.

Nous en publions ci-dessous quelques extraits, en même temps que quelques passages concernant des propositions pour la formation des personnels de direction et d'animation.

projets pour

formation des corps d'inspection

AU BUDGET voté de 1981 — chapitre 31-01 (Article 83) — on dénombre 129 inspecteurs généraux de l'Education nationale, 37 inspecteurs généraux de l'administration de l'Education nationale ainsi que 20 inspecteurs de l'administration, un inspecteur général des services administratifs et 4 inspecteurs généraux des bibliothèques. Le chapitre 31-07, qui présente un total de 2 394 postes de personnels d'inspection, comprend 780 inspecteurs d'académie, 345 inspecteurs de l'Enseignement technique, 173 inspecteurs principaux de l'Enseignement technique, 1 198 inspecteurs départementaux de l'Education nationale, et 101 inspecteurs d'Information et d'Orientation.

Il faut noter, parmi les inspecteurs d'académie, des fonctions diversifiées : 542 sont chargés de fonctions d'IPR, 27 sont responsables des services régionaux de l'information et de l'orientation, 23 sont responsables des actions de la

formation continue. Parmi les inspecteurs de l'Enseignement technique, 28 sont chargés des actions de la formation continue. Parmi les inspecteurs départementaux, 5 seulement sont chargés de ces mêmes actions ainsi qu'un seul inspecteur d'Information et d'Orientation.

La Commission a observé, dans l'état actuel des choses, la grande complexité sinon la dispersion étendue des activités qui sont attribuées aux différents corps d'inspection et qui devraient, par suite, marquer la conduite des formations correspondantes.

La Commission a constaté que, dans les milieux d'enseignants et d'administrateurs, se manifeste une réserve croissante à l'égard de la coexistence des rôles de formateur et de notateur, ou même d'inspecteur dans une même personne. Ce fait est reconnu dans la plupart des grands organismes publics ou privés : la trame hiérarchique est naturellement impliquée dans l'élaboration des programmes de formation, mais elle garde une distance nécessaire par rapport à leur application. On ne peut nier qu'existe à

l'inspection

cet égard un malaise dans l'Éducation nationale. La notion même de notation ou ses conditions d'exercice sont, de ce fait, mises en cause. Les personnels attendent de la part des corps d'inspection une aide accrue pour leurs tâches de plus en plus difficiles ainsi que pour conduire les innovations nécessaires.

Ces difficultés, liées aux contraintes de la vie moderne et aux complexités du système éducatif (ainsi qu'à sa centralisation) invitent à examiner à nouveau les fonctions des corps d'inspection en même temps que les modalités de leur recrutement et de leur formation, notamment dans le cadre de la régionalisation et de l'autonomie des établissements. L'exercice des tutelles devrait être revu de manière à retrouver leur sens de contrôle de régularité et non de contrôle a priori et d'opportunité.

La Commission s'est interrogée sur les fonctions que les corps d'inspection pouvaient tenir dans un système éducatif décentralisé. Elle a dégagé quatre conclusions :

a) le maintien d'une unité nationale

conduit à déplacer le lieu de l'évaluation affecté à l'inspection. L'étude du système éducatif s'impose dans son ensemble et invite à renforcer, dans les missions confiées aux corps d'inspection, la fonction d'évaluation générale du système éducatif (en particulier pour l'examen d'ensemble des objectifs généraux du système, atteints ou non) ;

b) les responsabilités régionales entraînent le besoin de prendre en compte les établissements dans leur globalité en dépassant les cloisonnements disciplinaires et en intégrant les aspects socio-culturels tout en assurant la croissance progressive du niveau des connaissances et des méthodes pédagogiques grâce à une évaluation du travail d'équipe et à une formation continuée des personnels ;

c) les problèmes de la formation devenant essentiels pour la régulation locale, régionale et nationale du système éducatif, il importe que les corps d'inspection participent pleinement à l'activité des organismes qui pourront assurer le développement méthodique des formations (Centres interuniversitaires de formation et de

recherche en éducation, Instituts universitaires de formation, Institut national de formation et de recherche en éducation) ;

d) le problème de la notation des personnels est à réétudier dans le cadre du déroulement des carrières et par rapport à l'intervention des corps d'inspection.

Il est en tout cas important que soient nettement distingués les rôles de notateur et de formateur. Un inspecteur pourrait s'engager dans des actions de formation soit à temps plein, excluant momentanément des activités de notation ; soit par rapport à des personnels qui ne seraient pas de son domaine d'inspection ; soit dans des phases de formation concertées avec les autres formateurs et les formés.

Même si la notation des personnels, dans son cadre formel, est maintenue, des procédures nouvelles devraient être étudiées pour les carrières et pourraient tenir compte des acquis de formation obtenus par les personnels.

La Commission a étudié les problèmes du recrutement ou plus généralement du mode de désignation



pour les fonctions d'inspection. A terme, l'unification progressive des statuts entraînera une simplification par une réduction de l'éventail des corps d'inspection, ce qui sera bénéfique pour le fonctionnement des collèges.

Dans le même sens, la régionalisation pourrait permettre une autre simplification des corps par rapport aux fonctions d'enseignement, d'orientation, d'information et d'administration.

Dans tous les cas, il convient d'assurer au recrutement des inspecteurs un minimum de transparence. La publication des postes vacants, l'appel aux candidatures sont des procédures normales.

La Commission propose pour tous les corps d'inspection une formation initiale et continue qui les prépare à remplir les trois missions qui sont les leurs :

- évaluation ;
- formation ;
- administration.

La formation des corps d'inspection a comme mission centrale de préparer à une fonction de « consultant » en vue d'accompagner et même devancer les personnels dans l'exercice de leurs difficiles activités. Quatre axes paraissent essentiels :

- les connaissances scientifiques ;
- la formation à la relation ;

- la formation à la connaissance du système ;
- l'adaptation à l'évolution de l'institution (prioritairement, l'adaptation à la décentralisation, à l'autonomie des établissements et à la gestion tripartite).

Des modules de formation devraient par suite être élaborés de telle façon qu'ils fournissent un cadre de références très ouvert dans lequel s'inséreront de façon claire des visées opératoires précisées par une pratique méthodique. On retrouve ici cette recherche d'un accord entre théorie et pratique qui a été développée dans le chapitre sur les stratégies de formation.

La formation initiale, dans cette perspective, s'organiserait autour de quatre grands thèmes :

- 1) formation de spécialité à la didactique des disciplines ;
- 2) problèmes relationnels touchant notamment la psychologie des adultes, l'entraînement à la communication et à l'interview, la théorie et la pratique des relations d'aide (et spécificité de la relation formative), ainsi que l'entraînement aux techniques d'évaluation formative ;
- 3) méthodologie de l'enseignement et du système d'éducation comprenant notamment l'analyse de système et la construction de projets individuels et collectifs de formation ;
- 4) formation à la recherche des didactiques, à l'expérimentation et à l'innovation.

La formation continue des inspecteurs comporterait au minimum des séminaires d'études et stages hors Education nationale (collectivités locales, entreprises, autres ministères et séjours d'études à l'étranger) de plusieurs semaines. Les modules de formation porteraient sur :

- 1) l'évolution des disciplines (état des recherches universitaires sur la méthodologie de la recherche-action, les didactiques de disciplines ainsi que l'approfondissement des théories qui ont influencé celles-ci depuis une quinzaine d'années) ;
- 2) l'entraînement à la communication et à l'entretien (individuel ou collectif) à l'animation de groupes, à l'observation de classes, aux diverses modalités et techniques d'évaluation... (voir thème 2 de formation initiale) ;
- 3) les problèmes généraux d'initiation

à l'informatique, l'analyse de système... (voir thème 3 de formation initiale) ;

4) une analyse de leur expérience et une étude des problèmes structurels d'influence et de pouvoir dans les relations maître-élève, inspecteur-maître, institution-inspecteur, ou encore sur les problèmes plus conjoncturels concernant le reflux scolaire, l'absentéisme et plus généralement l'échec scolaire ainsi que les zones d'éducation prioritaire.

formation des personnels de direction

LA FORMATION des chefs d'établissement et de leurs adjoints s'inscrit dans l'évolution prévisible de l'institution, la modification des modes de gestion et dans la perspective de nouvelles formations des personnels enseignants et d'éducation.

L'évolution des rôles

La fonction de chef d'établissement a déjà connu ces dernières années une évolution sensible. Il est vraisemblable qu'elle sera soumise, dans un proche avenir, à des changements sous l'effet de différents facteurs prévisibles ou perceptibles dès maintenant : la décentralisation, l'autonomie croissante des établissements, la mise en place d'une gestion tripartite du système éducatif.

La fonction de chef d'établissement sera donc affectée et modifiée dans plusieurs directions :

- l'aspect relationnel de la fonction deviendra encore beaucoup plus important mais aussi plus délicat. Le rôle accru des collectivités locales, la concertation avec les personnels et les usagers impliqueront un dialogue permanent qui suppose que le chef d'établissement sache écouter, dialoguer, négocier et convaincre ;
- l'exercice de l'autonomie exigera en outre d'excellentes qualités d'analyse, en même temps qu'une capacité certaine à prendre des décisions.

Les propositions

Découlant des hypothèses d'évolution formulées plus haut, sept

propositions paraissent s'imposer :

a) accentuer l'axe relationnel de la formation ;

b) élargir les capacités d'analyse (de l'environnement notamment). La maîtrise des situations dans un établissement est fortement dépendante des capacités d'analyse de son responsable qui doit savoir analyser le fonctionnement non seulement du réseau de relations dont il est la clé, mais aussi le sous-ensemble du système éducatif dont il est responsable et qui s'inscrit dans un environnement sur lequel il importe qu'il soit ouvert ;

c) reconsidérer l'organisation de la structure temporelle. L'importance de la variable « temps », comme instrument pédagogique et en tant que structure a été largement démontrée. Il faut en faire approfondir l'idée par les chefs d'établissement. Un emploi du temps n'est pas forcément une structure rigide et figée, et le capital horaire d'une matière peut être réparti de façons très variées selon les objectifs pédagogiques ;

d) améliorer l'application des principes actuels de la formation. Une meilleure cohérence est à rechercher dans la mise en œuvre des principes qui orientent la formation actuelle. Dans cette perspective, les formateurs devraient s'attacher à définir de manière plus opératoire les visées, les objectifs de la formation. Ils pourraient, par suite, déterminer à partir de ces visées, de manière plus rigoureuse, la nature et les limites des contenus ;

e) établir une formation commune pour les personnels accédant à un premier emploi de direction ;

f) porter cette formation de trois mois à un an ;

g) établir un plan de formation continue pour les personnels actuellement en fonction et qui n'ont pas bénéficié d'une formation complète.

formation des personnels d'éducation

Toute proposition de formation, touchant les conseillers principaux et les conseillers d'éducation, dépend de l'idée qu'on se fait des rapports entre enseignement et éduca-

tion. Les propositions qui suivent varient suivant que l'on réduit ou maintient le cloisonnement entre ces deux fonctions. La Commission n'a pas retenu le principe d'un décloisonnement total des fonctions, qui aboutirait à la création d'un corps unique de « professeurs-éducateurs ».

Première proposition

• Elle s'inscrit dans le sens du décloisonnement des formations.

• Il y a maintien de corps distincts d'enseignants, de documentalistes-bibliothécaires, d'éducateurs. Cependant, le recrutement est au même niveau avec, au concours, des options enseignement, documentation-bibliothèque, éducation.

• La formation est donnée dans un Centre unifié, Institut universitaire de formation, sous la forme d'un tronc commun de formation intercatégoriel et de formations spécifiques aux fonctions d'éducation, qui peuvent utilement reprendre les aspects variables de la formation actuelle des CPE-CE.

• Les stages courts — neuf semaines au total — devront évoluer de l'observation à la mise progressive en situation, plus impliquante.

• Les stages longs — dix-huit semaines fractionnées — devront favoriser l'implication personnelle et l'auto-formation. Le stagiaire en éducation sera mis en responsabilité dès le début de l'année de formation sur un service tenu en commun par deux stagiaires dépendant de deux groupes à calendrier complémentaire.

• Les regroupements dans les instituts pour la formation théorique (neuf semaines) permettront une articulation plus soutenue et plus systématique avec l'université.

Stages et regroupements s'intégreront ainsi dans la même dynamique de formation.

Seconde proposition

Il s'agit d'aménagements immédiats de la formation jusqu'à la mise en œuvre de la première proposition.

On propose de substituer un stage long en responsabilité réelle au stage long en stimulation de responsabilité. Pour cela, il faut affecter deux stagiaires en établissement

sur un même service et les faire dépendre de deux groupes ou deux centres de formation à calendrier complémentaire.

On peut laisser les conseillers principaux d'éducation stagiaires, issus du concours interne, en responsabilité sur un poste, et limiter leur formation, à l'Institut, à une durée de quatre à six semaines (deux fois deux semaines ou trois fois deux semaines). Mais apparaît alors le problème juridique posé par l'inégalité des conditions de préparation au CAF-CPE des deux catégories de stagiaires suivant leur concours d'origine.

les formateurs

Le principe de la co-formation, largement utilisée à l'heure actuelle, ne doit en aucun cas être abandonné : il a fait largement la preuve de son efficacité et offre des avantages non négligeables. Cependant, et compte tenu des principes définis ci-dessus, la diversification des formateurs apparaît nécessaire dans l'optique d'un approfondissement théorique, et d'une accentuation des aspects relationnels.

On peut rappeler les quatre catégories de formateurs à distinguer :

- les formateurs-experts ;
- les praticiens
- les animateurs ;
- les intervenants issus de l'environnement.

Ces extraits, ainsi que ceux publiés la semaine dernière, ne représentent, bien sûr, qu'une infime partie du rapport intégral. Et celui-ci contient, rappelons-le, des propositions que le ministre pourra prendre ou ne pas prendre en compte.

Quoi qu'il en soit, ce document constitue un inestimable travail qui doit servir de base aux hypothèses élaborées sur ces questions par le ministère, tant il est vrai que, dans le domaine de la formation de tous les agents de l'Éducation nationale, un effort immense reste à faire, même si on s'arrête plus fréquemment sur le seul aspect de la formation des maîtres.

« Y a-t-il une leçon à tirer de vingt ans de XX^e ? »

C'est à la fois pour répondre à cette question et pour envisager l'avenir qu'a eu lieu, les 11 et 12 mai à Paris, une rencontre intitulée

« A la recherche d'écoles pour demain ».

Placée sous le double signe du vingtième anniversaire de la création, par l'inspecteur Robert Gloton, du groupe expérimental du XX^e arrondissement (écoles des rues Vitruve, Le Vau et Bretonneau) et du centenaire de l'école publique, elle a réuni

près de sept cents participants : enseignants, mais aussi parents, éducateurs, psychologues, médecins, représentants d'associations familiales, de quartiers, ou organisatrices d'activités péri-scolaires, architectes, bibliothécaires, chercheurs, élus locaux.

des écoles pour demain

« QUI sont les enfants qui fréquentent nos écoles ? Il n'y a pas d'élève type, pas de portrait robot ; l'élève moyen n'existe pas » : cela posé, Georges Gauché, directeur de l'école de la rue du Clos à Paris, a mené une enquête auprès des enseignants et des élèves de CM 2 et de CLIN (classes d'initiation) de cinq écoles du XX^e arrondissement (1). Quelques constantes s'en dégagent.

Les élèves de ce quartier se lèvent tôt (vers 7 heures) et beaucoup (de 44 % à 70 % selon les écoles) ne voient pas leurs parents, qui travaillent dès 4 ou 5 heures du matin. Un nombre important d'entre eux (17 % à 21 %, alors que la moyenne est de 6 % dans les autres quartiers) mangent à la cantine pour un prix variant de un à dix francs, selon le revenu familial. De retour à la maison, les enfants se couchent entre 20 h 30 et 22 heures (la majorité vers 21 h 30). Près de 80 % bénéficient d'une double présence parentale (68 % seulement

dans une des écoles). Lorsqu'ils vivent avec un seul parent — le plus souvent la mère —, c'est, selon Georges Gauché, « une chance de moins de confier ses problèmes et une chance de plus de s'occuper de ses frères et sœurs, de mener une double vie d'enfant et d'adulte ». Toutes conditions de vie que l'école ne peut ignorer, car, conclut-il, « les familles qui ne peuvent acheter une ardoise, une trousse, quelques stylos, cela existe. La misère n'est pas au bout du monde, mais dans tous les quartiers, et le XX^e en a une large part ».

Et l'école ? Les enfants y passent beaucoup de temps : de vingt-sept heures (le minimum) à quarante et une heures par semaine pour ceux qui y déjeunent et restent à l'étude, voire cinquante heures pour ceux qui fréquentent le centre de loisirs du mercredi. Beaucoup s'y trouvent en échec : 14 % accusent un retard scolaire d'un an par rapport à l'âge moyen de la classe du CP, et 51 %

sont en retard de un à trois ans au CM 2.

Et les enfants, que pensent-ils de l'école ? Marie-Claude Stefan, directrice d'une école spécialisée a mené, sous forme de questionnaire écrit et anonyme, une enquête auprès de deux cents élèves de neuf classes de CM 2. Il s'agissait de savoir quels étaient leurs classes, jours et moments préférés et détestés. Les enfants devaient aussi raconter un bon et un mauvais souvenirs scolaires, et formuler des suggestions : qu'ajouter ou supprimer à l'école ? Après une réaction de surprise mêlée de méfiance vis-à-vis de cet exercice inhabituel, qui n'était ni rédaction ni devoir et après avoir eu l'assurance qu'ils pouvaient faire impunément des fautes d'orthographe (cela montre, selon Marie-Claude Stefan, « que l'adulte est celui qui a le pouvoir de parole et de sanction »), ils ont fait les réponses suivantes.

Leur classe préférée ? Le choix

cole : la cantine (« on y rigole bien et on peut parler avec les copains »), les récréations, le coin-lecture ou la bibliothèque, le cours de gymnastique, les ateliers lorsqu'ils fonctionnent. Les élèves affectionnent particulièrement la demi-heure qui précède la sortie. Les bons souvenirs sont souvent liés à des incidents comiques (l'intrusion d'une souris dans la classe) ou inhabituels (sortie de fin d'année, classe verte), et les mauvais à des épisodes désagréables (« quand la maîtresse a jeté mon cahier à la poubelle car je m'étais trompé de présentation ») ou à un redoublement (« je n'avais plus de copains »).

A supprimer : les dictées, contrôles, mots sur le carnet, chouchous, bagarres, quelques maîtres, maîtresses, directeurs et directrices. A améliorer, l'aménagement de la cour (pour y faire du football, du vélo ou du patin à roulettes) et des locaux. Parmi les suggestions : une piscine à l'école, le remplacement des escaliers par un ascenseur, des tables individuelles, des wc propres fermant avec des verrous et pourvus de papier, un réfectoire self-service, rentrer plus tard le matin et sortir plus tôt le soir, de petits ordinateurs pour se poser des problèmes, des séances de cinéma avec des films drôles, et... être écoutés. « La liste est encore longue. La balle est dans notre camp. Il serait temps de marquer un but », dit Marie-Claude Stéfan.

Comment relever ce défi ? Faire en sorte que les élèves se sentent chez eux dans l'établissement scolaire, et ne soient pas seulement des « consommateurs d'école » ? Ce n'est pas si facile si l'on tient compte des critiques dont celle-ci a fait l'objet. Vétuste, mal entretenue, sans eau chaude dans des sanitaires souvent répugnants, l'école est un endroit peu confortable, où même les adultes ont du mal à vivre. Lieu clos, « lieu du faire-semblant », elle ne responsabilise pas l'élève. De plus, elle ne remplit même pas son rôle : apprendre aux enfants à maîtriser les acquis de base (lire, écrire, compter) indispensables pour un minimum d'indépendance dans la société moderne. Imposant à tous le même rythme, elle marginalise les élèves en diffi-

culté. Une psychologue raconta avoir repéré, au cours d'un stage dans une école, un enfant relégué derrière un pot de fleurs : « On ne lui distribuait plus rien, car il était censé aller en classe d'adaptation. L'instituteur ne se sentait plus du tout concerné. Il y avait un abandon pédagogique certain. » Les participants ont eu bien du mal à cerner la notion d'échec scolaire et à en démonter le mécanisme. Il y a en effet divers degrés de perception de l'échec : de l'élève orienté en terminale A (alors que les débouchés sont en C) à celui qui atterrit en hôpital de jour, en passant par l'orientation en LEP ou l'évacuation vers des filières spécialisées (SES, classes de perfectionnement). Qu'est-ce qui a amené l'enfant en SES ou à l'hôpital de jour ? Il est bien difficile — sinon impossible — d'opérer le tri entre les diverses causes, sociales, médicales ou éducatives.

Que faire alors ? Tout d'abord, il conviendrait que les enseignants commencent à se sentir bien à l'école. Peut-être en serait-il alors de même pour les élèves. Pour donner aux adultes — comme aux enfants — l'envie de venir à l'école, il faudrait y instaurer un nouveau mode de fonctionnement, y introduire la diversité. Parmi les suggestions les plus audacieuses, la fin de la notion d'unicité de lieu et de personne (que l'élève puisse avoir affaire à deux enseignants par exemple, et quitter sa classe à certains moments pour aller à la bibliothèque), l'entrée des parents dans l'établissement (que ce soit pour y animer des activités ou y acquérir eux-mêmes des connaissances), le travail en équipe autour de projets pédagogiques. Un intervenant a même émis l'idée de la possibilité de recrutements contractuels en fonction des affinités et des objectifs pédagogiques. Tout cela permettrait à l'enseignant de ne pas se trouver tout seul face à l'échec scolaire et de se renouveler à l'intérieur même de l'école.

Ces propositions ne sont pas des remèdes miracles. Certaines peuvent aboutir au contraire de l'effet escompté : ainsi, l'entrée des parents à l'école a-t-elle débloqué certains enfants et été néfaste pour

ou le rejet est intimement lié à la personnalité de l'enseignant. « J'ai préféré telle classe parce que la maîtresse était gentille ; elle nous apprenait des choses ; je l'aimais bien » et « J'aurais aimé me passer de telle classe car la maîtresse n'est pas gentille du tout ; elle crie tout le temps, est trop souvent absente, et quand elle est là, elle ne nous explique rien. » Voilà les deux réponses types. A noter : l'enseignant gentil est aussi celui qui sait bien expliquer. Le bon instituteur est celui dont le comportement est équitable, qui fait apprendre utilement et aussi qui sait écouter. Les jours préférés ? Deux outsiders, remarque Marie-Claude Stéfan : le mercredi et le week-end. « Je reste avec mes parents ; cela compte aussi dans la vie », écrit un enfant. D'autres ont tourné la difficulté en déclarant préférer le mardi et le vendredi, veilles de congés.

Mais il y a aussi de bons moments et des lieux accueillants à l'é-

d'autres. « *L'essentiel*, déclara une participante, *est que l'école permette d'innover et de tirer des leçons de ses échecs.* » S'il est impératif de maintenir des objectifs (que tous les élèves parviennent à un même niveau de connaissances à un certain moment), il est cependant souhaitable de travailler de manière diversifiée, « au cas par cas ». Comme le fit remarquer une institutrice, « *le premier échec a lieu au CP parce que l'on met sur la même ligne de départ des enfants qui démarrent, en fonction de leur maturité, à des moments différents. Le déclic survient tôt ou tard, mais l'école demande qu'il ait lieu au même instant pour tous.* »

Pour éviter cela, il faut changer l'école. Celle-ci apparaît comme « *un milieu clos où les enseignants font preuve d'un attachement excessif à la routine* », remarqua une animatrice des services culturels des musées, faisant état des difficultés d'utilisation des ressources pédagogiques de ceux-ci : enseignants mal informés ou dont les demandes sont trop traditionnelles. Il y a pourtant mille et un moyens d'ouvrir l'école sur l'extérieur, que ce soit par son attitude vis-à-vis des élèves et de leurs parents, en recevant divers intervenants ou en sortant avec sa classe.

Hors l'école, point de salut ? Ce n'était pas l'avis d'un groupe qui s'est penché sur les loisirs des enfants. Il importe de changer la démarche éducative (ne pas dissocier le manuel de l'intellectuel), recenser et coordonner les actions au niveau du quartier, créer de nouveaux lieux de rencontre (plaines de jeux, cafés-clubs, ludothèques, terrains d'aventures) et obtenir un redéploiement des crédits.

Les acteurs de cette rencontre se reverront vraisemblablement en novembre prochain pour approfondir leurs travaux, afin que se réalise le souhait d'un élève, inscrit au bas d'un questionnaire : « *J'espère que ces rédactions serviront beaucoup pour améliorer l'école.* »

Michaëla Bobasch

(1) Celles des rues de Tourtille, de la Plaine, du Clos, Julien-Lacroix et du 236 rue de Belleville.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

**une opinion de Micheline Bouillard
principale adjointe**

les « K »

QUE faire des élèves de sixième pour lesquels la formation normale de base n'est pas en place ? Handicapés par des problèmes de compréhension, ils n'ont pu s'approprier la lecture, qui reste pour eux matière d'apprentissage alors qu'elle est supposée être « instrument de travail ».

Entrés à quatorze ans en sixième, au bénéfice de l'âge, ils vivent, heure par heure, une situation d'échec qui s'éclaircit parfois aux heures d'éducation manuelle et technique, d'art plastique, d'EPS, voire de musique.

Jeunes par l'esprit, ils n'envisagent aucune insertion dans la vie active. Leurs « résultats » scolaires ne leur donnent aucune chance pour une entrée en classe de PPN. D'ailleurs le nombre de ces classes est si réduit que leur entrée devient une forme de sélection à laquelle ils ne peuvent prétendre. Quelle solution leur reste-t-il, et comment envisager leur avenir ? Le redoublement ? Mais à quatorze ans, et pourquoi faire ?... Le passage en cinquième ? Mais c'est l'engagement d'un contrat annuel de situation d'échec et il faut supporter le choc... Quand on a quinze ans et

que déjà les forces physiques de l'adolescence vous habitent, il est tentant d'en user, et les « petits jeunes » pour qui tout va bien et qui, eux, s'épanouissent à l'école, deviennent une proie facile. Alors, le moindre incident est prétexte à bagarre ? Et quelle bagarre (quinze ans contre onze ans !)...

Oh ! triste classe hétérogène qui abrite indifféremment de jeunes enfants doués pour les études, un gros noyau d'élèves moyens, pas très courageux mais heureux, et puis ces « K » d'enfants dont le potentiel n'a rien à voir avec le scolaire et pour qui la servitude de l'obéissance aux structures sociales obligatoires forge une mentalité en marge, en rébellion. Que seront ces adolescents, ces adultes ?

Je me garderai de décrire la situation dans laquelle se trouvent nos collègues qui enseignent dans une classe où le nombre de « K » est tel que la classe devient ingouvernable. Deux ou trois « K » peuvent être absorbés par une classe de vingt-quatre élèves, mais dès que ce chiffre est dépassé, c'est le tangage, et il n'est pas facile de tenir la barre durant une tempête longue de neuf mois !...

Pédagogie de soutien : le moyen de passer aux actes.

S'agissant de la pratique de la langue (orthographe, expression écrite...) la solide acquisition des apprentissages instrumentaux reste fondamentale.

MULTIPRINT, en favorisant les actions de soutien et la mise en place, sur le champ, d'une relation d'aide, améliore les conditions de réussite et d'efficacité des acquisitions instrumentales de base.

Le fichier MULTIPRINT est conçu comme un supplément de demandes spécifiques d'apprentissage :

- pour mieux organiser et gérer le temps de la classe ;

- pour adapter les actions de soutien au fonctionnement de la classe ;
- pour apporter un remède immédiat à une situation de difficulté.

MULTIPRINT propose des exercices de réinvestissement, d'assimilation, d'entraînement, de consolidation pour jalonner la progression.

MULTIPRINT, un ensemble qui redonne confiance en favorisant l'individualisation des activités pour ceux qui font preuve de lenteur, et en répondant au souci de « rattrage » des enfants en difficulté.

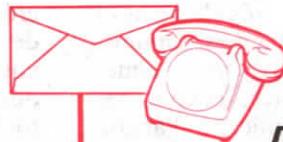


matrices

MULTIPRINT

une collection de plus de 1400 stencils
conçue par et pour les enseignants

Multiprint s'imprime bien. Multiprint est la seule matrice pré-imprimée conçue exclusivement pour duplicateur à alcool. Fonctionne sur tous les appareils. Chaque stencil peut tirer de 250 à 300 copies. Ne s'encrasse pas : tous vos tirages sont propres et bien lisibles jusqu'au dernier.



**Diffusion directe
aux écoles
et collectivités locales**



éditions m.d.i

LE SPÉCIALISTE DE LA PÉDAGOGIE DE L'ÉVEIL
B.P. 69 - 78630 ORGEVAL CEDEX - Tél. : (3) 975.63.81

offre directe réservée au corps enseignant

Cochez les rubriques qui vous intéressent et retournez ce BON aux Éditions M.D.I. - B.P. 69 - 78630 ORGEVAL CEDEX

Veuillez me faire parvenir gratuitement une matrice MULTIPRINT (qui me permettra de tirer jusqu'à 300 copies) ainsi que votre catalogue « Écoles Primaires 1982 ».

Veuillez m'adresser les dossiers de Matrices MULTIPRINT de la collection de FRANÇAIS cochés ci-dessous :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Orthographe Niveau 1 (CE1)
32 matrices 235 F | <input type="checkbox"/> Exercices structuraux Niv. 1 (CE1) 32 m. 235 F |
| <input type="checkbox"/> Orthographe Niv. 2 (CE2-CM1) 32 m. 235 F | <input type="checkbox"/> Exercices struct. Niv. 2 (CE2-CM1) 32 m. 235 F |
| <input type="checkbox"/> Orthographe Niv. 3 (CM2) 32 m. 235 F | <input type="checkbox"/> Exercices struct. Niv. 3 (CM2) 32 m. 235 F |
| <input type="checkbox"/> Orthographe Niv. 1 (CE1) 32 m. 235 F | <input type="checkbox"/> Explications de textes Niv. 3 (CM2) 16 m. 130 F |
| <input type="checkbox"/> Conjugaison Niv. 1 (CE1) 32 m. 235 F | <input type="checkbox"/> Acquisition et compréhension des mots 4 séries de 32 m. (<input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2) 235 F ch. |
| <input type="checkbox"/> Conjugaison Niv. 2 (CE2-CM1) 32 m. 235 F | <input type="checkbox"/> Histoires en images Niv. 1 (CP-CE1) 15 m. 130 F |
| <input type="checkbox"/> Conjugaison Niv. 3 (CM2) 32 m. 235 F | <input type="checkbox"/> Histoires en images Niv. 2 (CE-CM) 30 m. 235 F |
| <input type="checkbox"/> Formes verbales Niv. 3 (CM2) 32 m. 235 F | |

Prix franco T.T.C. valables jusqu'au 31.12.1982

N'envoyez pas d'argent à la commande. Vous réglerez à réception de facture.
Pour 2 dossiers commandés vous recevrez un cadeau.

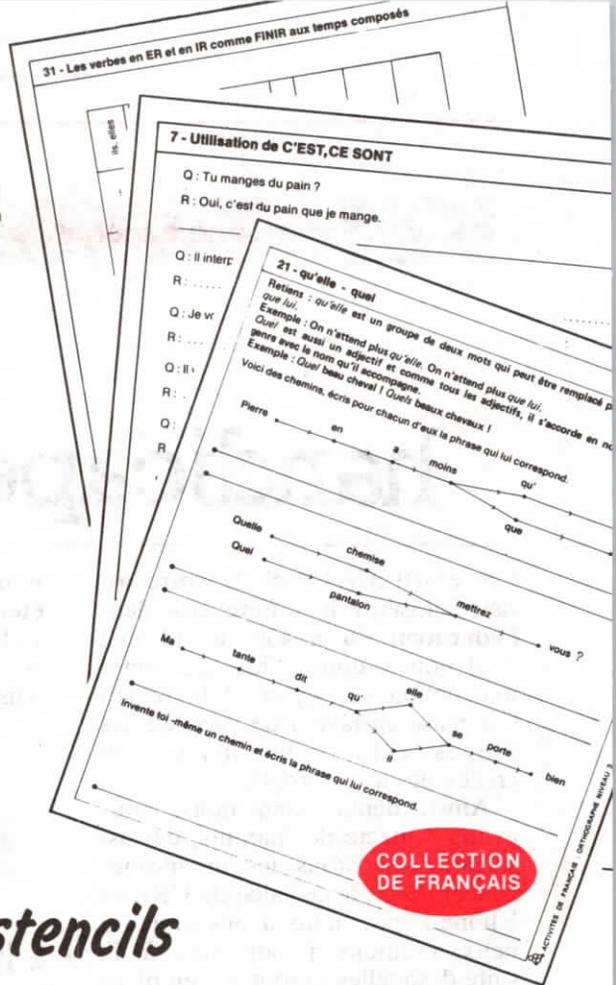
Facturation à :

Date et signature :

M. Mme Mile

École :

Adresse :



COLLECTION
DE FRANÇAIS

handicapés en préscolaire

LA PUBLICATION de votre article « Insérer la différence » dans *l'éducation* du n° 456 du 14 mai 1981 nous a donné l'idée de mener une action sur Lyon et la région lyonnaise en faveur de l'accueil des jeunes enfants handicapés en crèche et en maternelle.

Ainsi, depuis cinq mois, nous avons contacté des parents, des associations et tous les organismes concernés et, avec l'aide du CREA Rhône-Alpes, nous avons organisé deux réunions importantes à la suite desquelles se sont mis en place différents groupes de travail.

Nous sommes parents d'une petite fille handicapée qui a trois ans, et nous sommes régulièrement confrontés aux problèmes administratifs et techniques; nous aimerions aider, informer, encourager tous les parents, grâce à l'action que nous menons. Pour cela, nous nous sommes bien sûr servi de la brochure mentionnée dans votre article.

Nous espérons qu'en faisant connaître notre action par votre intermédiaire, nous pourrions sensibiliser et informer toutes les parties concernées, en particulier l'Éducation nationale qui reste, sur la région lyonnaise, l'organisme le plus réticent ou le moins prêt à entreprendre quelque chose (malgré la circulaire ministérielle 82-2 et 82-048 du 29 janvier dernier, parue au *B.O.* du n° 5 du 4 février). Pendant ce temps, les parents d'enfants handicapés se retrouvent seuls, dans des situations souvent dramatiques et une grande détresse.

Nous souhaiterions connaître des personnes d'autres régions que la nôtre, intéressées par ce sujet, afin d'échanger des idées, des informations, apprendre des cas de refus, mais aussi d'intégration réussie.

Pour notre part, nous pensons étendre notre réflexion et notre travail au département de la Loire — dont nous sommes originaires — puis à toute la région Rhône-Alpes.

Pour toutes les personnes concer-

nées par ce grave problème, voici notre adresse:

André et Denise Meunier-Michaud
39, rue du Fort-Saint-Irénée,
69005 Lyon
(téléphone: [7] 836-31-21).

une réaction à...

« l'école et les moyens d'information »

C'est avec beaucoup d'espoir que j'ai pris connaissance du projet de création du CLEMI dans l'article de Nicole Gauthier publié dans votre numéro du 21 avril. Je pense que le développement d'actions autour d'un tel Centre peut effectivement faire changer beaucoup de choses dans l'école. Pour cela, il faut abandonner le plus rapidement possible le caractère expérimental de tout ce travail, capital pour la formation du futur citoyen.

Ce dont nous avons le plus souffert ces dernières années (en plus du manque de moyens...) est la « gadgetisation » de toutes nos entreprises.

Non, la presse, l'audiovisuel, l'informatique ne sont pas des gadgets (sortes de hochets que l'on distribuerait aux enseignants actifs et novateurs pour les distraire un moment !), mais ce sont les outils indispensables à une école démocratique, moderne et efficace, donc à la préparation d'une société véritablement démocratique et responsable.

Que chacun, à tout niveau, comprenne bien que ce qui a fait défaut aux enseignants, ce n'est ni l'esprit d'initiative, ni l'imagination, ni la réussite sur le terrain, mais

surtout le manque de moyens, la continuité et la volonté dans les projets envisagés par les décideurs (tant de portes se sont ouvertes puis refermées à jamais...).

Développer l'esprit critique, apprendre à maîtriser les médias, ne pas créer de nouveaux mythes (comme l'Ordinateur tout-puissant), je crois que nous y sommes prêts; mais ces actions, capitales pour l'avenir des enfants, ne doivent plus rester au niveau de quelques établissements ou de quelques académies-pilotes.

Il est urgent de mettre enfin notre école publique à l'heure de son temps par une véritable intégration de toutes les techniques modernes d'éducation à notre pratique quotidienne de la classe.

Des maîtres, des équipes, des écoles ont déjà exploré certaines voies et peuvent, je pense, animer leurs secteurs pour peu qu'on leur accorde quelques moyens (notamment de remplacement) et une certaine liberté de manœuvre. Dans l'Éducation redevenue nationale, le changement peut se traduire aussi comme cela !

Daniel Dupont
directeur d'école



votre
service

notre culture contemporaine

Depuis trois ans, la Cellule d'animation culturelle du ministère des Relations extérieures réalise des « ensembles » vidéographiques, consacrés à des créateurs audiovisuels contemporains tels, par exemple, Jean Rouch, Armand Gatti, ou à de grands thèmes comme l'anthropologie visuelle en France, les peintres-cinéastes, etc. Ces productions étaient, jusque-là, plus particulièrement destinées aux centres culturels et aux instituts français à l'étranger, au titre de produits spécifiques pour le réseau de diffusion vidéo de quelque cent cinquante téléthèques mises en place depuis 1976 dans le monde entier. Il s'agit donc bien d'une diffusion de la culture contemporaine française.

Le dernier produit de cette Cellule est consacré à l'œuvre cinématographique d'Alain Robbe-Grillet. Pour la première fois, cette réalisation ne concerne pas seulement l'étranger puisqu'elle a été présentée publiquement au début du mois de mai au

Centre Georges-Pompidou et qu'elle est également proposée à tous les organismes, centres, maisons ou associations culturels — sans exclure les amateurs individuels bien sûr, mais l'importance et la qualité de cet « ensemble » le mettent à un prix (1 690 F en souscription) qui le destine plutôt aux entités culturelles. Le coffret se compose de cinq vidéocassettes (VHS de 180 minutes en système PAL ou SECAM) et d'un ouvrage illustré (92 pages format 29,7 x 34,5) intitulé **Alain Robbe-Grillet : œuvres cinématographiques - Edition vidéographique critique**. Chacune des vidéocassettes contient un film de Robbe-Grillet, à savoir : *L'immortelle*, *Trans-Europ express*, *L'homme qui ment*, *L'Eden et après* et *Glissements progressifs du plaisir*, chaque film étant suivi par un long entretien de leur auteur avec François Jost, reproduit avec les contraintes de la lisibilité dans l'ouvrage imprimé. Ces entretiens, qui font en géné-

ral environ la moitié de la durée du film, portent également un titre, respectivement dans l'ordre chronologique des films donné ci-dessus : *Une étrange familiarité*, *Un auteur peut en cacher un autre*, *Au début est le verbe*, *Genèse d'un film* et *L'écriture en procès*.

Pour ces entretiens — ces « postfaces » —, la Cellule d'animation culturelle a fait appel à l'Unité audiovisuelle de l'ENS de Saint-Cloud qui les a réalisés et illustrés à partir de citations des films, afin, comme le dit Pascal-Emmanuel Gallet, responsable de cette Cellule, « que la dimension critique use des moyens mêmes de l'objet de son étude ».

C'est donc un travail de grande qualité qui permet dans cette association œuvre-entretien/critique-écrit, de véritablement feuilleter l'œuvre d'Alain Robbe-Grillet et d'aborder, en sa compagnie, l'introspection de ses profondes motivations. Une pièce maîtresse, en tout cas, pour toutes les téléthèques et vidéothèques.

L'ensemble Robbe-Grillet est en souscription au prix de 1 690 F jusqu'au 1^{er} septembre. S'adresser à l'Association pour la diffusion de la pensée française 9, rue Anatole-de-la-Forge 75017 Paris Tél. : 227-74-91

pédagogie quotidienne

apprendre à lire les notes de service

Le style administratif, en France, a ceci de particulier qu'il exige un véritable apprentissage pour être bien compris. Le problème est d'autant plus complexe que chaque administration tend à se créer son propre mode d'expression qui devient de plus en plus complexe et sophistiqué, jusqu'à ce qu'une réforme intervienne, appelant à plus de simplicité.

Sans doute faut-il voir, dans ce phénomène, une conséquence quasi inévitable du cloisonnement des services et de leur centralisation.

C'est pourquoi les deux notes de service que nous proposons, **dans ce numéro et le suivant**, à l'attention d'enfants du cours moyen ne peuvent constituer une initiation au langage administratif en général. Issues d'une Caisse départementale d'allocations familiales, elles constituent une image du langage utilisé par ce type d'organisme, rien de plus.

Il conviendrait sans doute, pour une étude plus poussée qui intéresserait des enfants plus âgés, de procéder à un échantillonnage de documents plus copieux, recueillis dans plusieurs administrations (PTT, Education nationale, Préfecture, Impôts, etc.)

Une telle étude dépasse évidemment les ambitions de notre propos, qui est d'introduire et d'illustrer une stratégie de la lecture de textes particuliers, quoique relativement courants, au niveau du CM.

Le texte de la première de ces notes de service — n° 227/80 — (ci-contre) est remis à chaque enfant pour une appréhension globale par lecture silencieuse, qui permettra d'apporter quelques éléments de réponses aux questions suivantes :

- De quoi s'agit-il ?
- Particularités du document :

— au niveau de sa présentation générale ?

— quant à son objet ?

— au niveau des mots, des tournures spécifiques qui le constituent ?

— quant à l'utilisation des majuscules ?

On procède alors, collectivement, à un **inventaire des mots difficiles**, qui sont écrits sur le tableau ; le maître, alors, en précise le sens, soit directement, soit après des recherches effectuées par les enfants.

les services

Un organisme comme la CAF comporte des **services particuliers** ayant chacun une responsabilité, un travail, une **attribution** pour laquelle il est **compétent** (le service compétent).

Ce service comporte un ou plusieurs bureaux, selon son importance, où travaillent les **employés** constituant le **personnel**.

Le responsable de chaque service est le **chef de service**.

Le responsable de l'organisme est le **directeur**.

Lorsque le directeur a une communication, concernant le fonctionnement de l'ensemble des services, à transmettre, il rédige une **note de service** qui est distribuée à chaque responsable et qui est affichée sur le **tableau de service**.

les oculus

L'oculus est, à proprement parler, une fenêtre ovale ou ronde, plus communément nommée « œil de bœuf ». En réalité, les oculus auxquels il est fait allusion dans la note de ser-

NOTE DE SERVICE N° 227/80

L'ATTENTION DES RESPONSABLES ET DU PERSONNEL DES DIFFERENTS SERVICES EST APPELEE SUR LE FAIT QUE LES OCULUS DISPOSES PRES DES PORTES DES DIFFERENTS BUREAUX REPONDENT A DEUX RAISONS D'ORDRE ESTHETIQUE ET ECONOMIQUE EN VUE D'ECLAIRER ET DE RENDRE PLUS VIVANTS LES COULOIRS.

IL Y A LIEU DE SOULIGNER QUE LA CONCEPTION RETENUE EST DU STRICT DOMAINE DES ARCHITECTES DE L'IMMEUBLE ET NE REPOND A AUCUNE DEMANDE PRECISE DU MAITRE DE L'OUVRAGE.

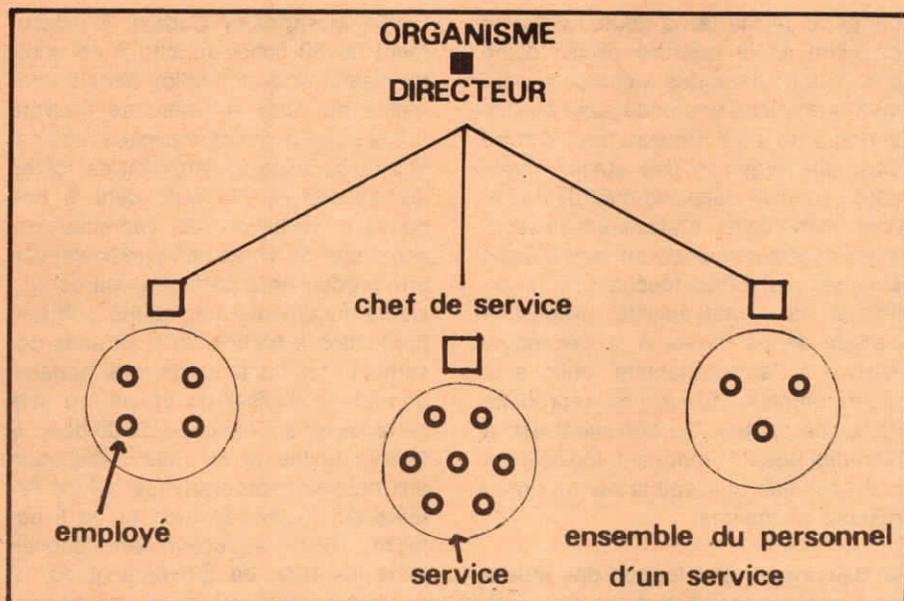
DANS UN SOUCI DE SECURITE, LES SERVICES COMPETENTS ONT EXIGE LA POSE D'UN VERRE SPECIAL.

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE, IL EST FORMELLEMENT INTERDIT D'OBTURER CES OCULUS PAR TOUT MOYEN QUELCONQUE.

LES RARES EXCEPTIONS A LA REGLE PRECITEE, QUI POURRAIENT ETRE TOLEREES, FERONT L'OBJET D'UNE DEMANDE PRECISE AU DIRECTEUR QUI, AVIS PRIS DE MM. LES ARCHITECTES, ACCORDERA OU NON LA DEROGATION SOLLICITEE.

LA PRESENTE NOTE SERA AFFICHEE.

LE 19 MARS 1980
LE DIRECTEUR



vice sont des grandes ouvertures vitrées, de forme rectangulaire, parallèles aux portes des bureaux donnant sur les couloirs.

La question qui se pose, alors, est

celle-ci : **qu'est-ce qui a pu motiver cette note de service ? A quoi répond-elle ?**

On va donc chercher des **indices** permettant d'avancer des hypothèses :

ce travail sera effectué par équipes.

- la note de service justifie l'existence des oculi en invoquant : **des raisons esthétiques et économiques, l'éclairage et la vie des couloirs ;**
- on précise qu'ils ne répondent pas à une demande du maître d'œuvre ;
- on précise aussi qu'ils bénéficient, pour des raisons de sécurité, d'un verre spécial ;
- on conclut qu'ils **ne doivent pas être obturés.**

On peut donc avancer l'hypothèse que les oculi, en réalité, **ont parfois été obturés** (ce qui fut effectivement le cas) par le personnel qui craignait qu'ils aient été prévus par la direction dans le but **de surveiller**, des couloirs, les employés dans les bureaux (crainte souvent formulée).

La semaine prochaine, nous nous demanderons comment cette note est **structurée**, et nous chercherons comment elle **fonctionne** au plan sémiotique.

Bernard Blot

documentation

CRDP et CDDP publient...

Voici notre quatrième sélection, depuis la dernière rentrée scolaire, établie parmi les documents émanant de différents CRDP et CDDP. Si ceux que nous signalons aujourd'hui ont l'attrait de la nouveauté, les précédents (voir nos numéros 462 du 17 septembre, 481 du 11 février, 485 du 18 mars) n'en ont pas, pour autant, perdu leur intérêt. Pour les uns et les autres, nous avons indiqué les conditions de vente quand nous les connaissions ; pour toutes précisions, **nos lecteurs voudront bien se mettre en rapport avec les CRDP ou CDDP éditeurs** dont nous donnons toujours les adresses.

■ **Eveil et pédagogie de la personne** (CRDP, 3, rue Jean-Bart, B.P. 199, 59018 Lille Cedex). Cette brochure de 30 pages reproduit le texte d'une conférence donnée par l'inspecteur général Georges Belbenoit lors des cérémonies du vingtième anniversaire de la

création de ce CRDP. Ce texte intéressera tous les enseignants de l'école élémentaire et les professeurs des écoles normales. Après avoir défini le concept de personne, Georges Belbenoit précise les objectifs éducatifs généraux à atteindre dans cette perspec-

tive et propose les principes directeurs d'une nouvelle formation des maîtres.

■ **Du tramway à cheval au métro** (CRDP de Lille — adresse ci-dessus). Signalons tout d'abord que cette production s'inscrit dans l'opération multimedia « Le Nord-Pas-de-Calais : la France face à l'avenir ». La plaquette de 50 pages avec encart illustré, et les 30 diapositives qui l'accompagnent, permettent de susciter à différents niveaux une réflexion sur les transports. Cette publication ne peut être acquise qu'en souscrivant aux trois nouvelles productions de l'année (60 F - clôture de la souscription : **le 30 juin** prochain).

■ **Paysages et roches du département de la Vienne** (CRDP, 6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers). Il s'agit là d'un ensemble de cinq fascicules commentant autant de séries de diapositives, qui abordent successivement les thèmes suivants : massifs anciens ; terrains sédimentaires jurassiques ; terrains sédimentaires crétacés ; terrains tertiaires ; influence du climat au quaternaire. Au total, 51 diapositives constituant un remarquable outil de travail, notamment en ce qui concerne l'abord du nouveau programme de géologie dans les classes de quatrième et de troisième. (Série n° 1 : 30 F ; n° 2 : 35 F ; n° 3 : 25 F ; n° 4 : 25 F ; n° 5 : 30 F.)

■ **Documents Languedoc-Roussillon** (CRDP, allée de la Citadelle, 34064 Montpellier Cedex). En présentant la cassette **Dites-nous Jean-Pierre Chabrol**, dans ma dernière chronique, je laissais entendre que cet intéressant document ne devait constituer qu'un élément d'un ensemble plus complet et mieux exploitable. Un envoi récent de ce CRDP me permet aujourd'hui de fournir une information complète au sujet de cette réalisation. Dans le but, fort louable, de favoriser la constitution d'un fonds documentaire régional, le CRDP de Montpellier propose des séries multi-media aux enseignants, sans préjuger d'un niveau ou d'une discipline et sans imposer de directives en ce qui concerne l'exploitation pédagogique. On peut acquérir ces productions contre abonnement annuel de 70 F : celui-ci permet de recevoir quatre dossiers constitués chacun de 10 à 12 fiches documentaires et de 9 diapositives ; cet abonnement comprend en outre un document sonore annuel (**Dites-nous Jean-Pierre Chabrol** était le dernier réalisé). La variété des sujets abordés dans ces dossiers trimestriels (fiches et diapositives) témoigne autant en faveur de l'originalité de l'entreprise que de la richesse de cette région. Elle justifie la présence, dans le dernier dossier de chaque année, d'index thématique, analytique et topographique. Certains numéros des années précédentes sont encore disponibles.

■ **Classes de mer** (CDDP du Finistère et école normale mixte de Quimper, B.P. 301, 29191 Quimper-Penhars). Ce document illustré de 104

pages témoigne de la double vocation de cette école normale pilote : d'une part, elle poursuit des recherches pour mettre en place une pédagogie spécifique qui ne peut s'improviser ; d'autre part, elle organise des stages nationaux au cours desquels maîtres de l'école élémentaire, professeurs, inspecteurs départementaux, se familiarisent avec les problèmes touchant au milieu littoral, à l'analyse de méthodes d'étude de ce milieu, à la pédagogie relative à l'environnement, enfin à la réglementation (d'ailleurs reproduite dans ces pages). Ce document est, à bien des égards, important. On ne peut que souhaiter qu'il soit lu par un grand nombre de maîtres.

■ **Baccalauréat - Recueil des sujets de l'épreuve facultative d'arts plastiques** (CRDP, allée de la Citadelle,

34064 Montpellier Cedex). Ce document de 82 fiches répond à un souci d'initiation et de formation dans un domaine où l'une et l'autre se trouvent encore trop souvent négligées. Les sujets rassemblés ici émanent de toutes les académies. Ils répondent à une nouvelle définition de l'épreuve qui comporte, au choix des candidats, soit une production à partir d'un ou de plusieurs documents graphiques, soit une production à partir d'un sujet sans document. Le contenu de ces annales permet de réaliser un travail fort utile de réflexion sur les objectifs de ces différents textes et sur leur adéquation aux nouveaux programmes : Cf les Arrêtés du 26 janvier 1981 et du 5 octobre 1981 respectivement publiés dans les B.O. du 26 mars et du 12 novembre 1981. (Prix unitaire franco : 45 F.)

utiles en tous genres

■ Dossier de l'enseignant

Le Livre de poche, 240 pages, gratuit

Dans notre univers mercantile, la gratuité est toujours suspecte. S'il est évident que cet ouvrage répond à des visées commerciales puisque n'y sont recensés que des titres d'œuvres publiées dans la seule collection du « Livre de poche », il constitue néanmoins un exemple rare de réalisation publicitaire intelligente et utile et, de ce fait, mérite d'être signalé.

On y trouve tout d'abord quatorze thèmes d'étude, parmi lesquels l'école, la famille, la vie en société, l'étude des caractères, l'imaginaire, etc. Chacun d'eux est abordé sous différents aspects, renvoyant aux fiches analytiques qui suivent ; celles-ci, au nombre de soixante-six, étudient les œuvres choisies dans tous les domaines de la littérature : romans, contes, fables, fantastique, policier, science-fiction... Chaque fiche indique le niveau d'accessibilité (de six/sept ans à douze/treize ans) et donne des renseignements sur l'auteur, l'œuvre elle-même, son intérêt ; elle se termine par des questions de compréhension et d'opinion, en général fort judicieuses.

Ce guide sera utile aux instituteurs et aux professeurs de français des collèges. Les uns et les autres pourront le compléter à loisir en étendant, par exemple, les réseaux de référence à d'autres collections d'ouvrages « de poche ».

■ Guide des carrières

Editions Néret (23, rue de Chabrol, 75010 Paris), 376 p., 75 F (port compris)

La dernière édition de ce « classique » met à la portée de chacun tous les renseignements désirables en matière de cursus scolaire et de débouchés professionnels. L'ouvrage se présente en effet à la fois comme un guide et comme une encyclopédie.

Il est un guide en ce qui concerne le système scolaire et ses différents niveaux, l'éducation spécialisée, l'enseignement technologique, les études universitaires, la formation professionnelle continue. Chacun de ces secteurs offre les références aux textes officiels et des précisions sur les conditions d'accès, l'organisation, les horaires et programmes, les adresses des établissements spécialisés.

C'est également une encyclopédie répertoriant les débouchés, concours et professions accessibles en fonction du niveau acquis et

■ **La lecture du cours élémentaire au cours moyen** (CRDP, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand Cedex). Cette brochure de 68 pages, due à Daniel Roche, se présente comme la relation des activités consenties et souhaitées d'une classe, qui conduisent les élèves à une pratique nourrie de la lecture, à partir de motivations effectives. Pour des raisons méthodologiques évidentes, les multiples aspects de cette démarche globale se trouvent traités séparément en douze chapitres qui n'omettent rien, ni la lecture par équipes, ni celle des bandes dessinées ou de la presse quotidienne. Le tout est enrichi d'exemples tirés du vécu de la classe. (18,10 F franco.)

■ **La lecture à l'école** (CDDP, 2, rue Jean-Bart, 71000 Mâcon). Tel est le

thème du n° 5 du B.I.P., sigle de **Bulletin d'information pédagogique**, que reçoivent gratuitement les neuf cents établissements élémentaires de Saône-et-Loire. Ce gros numéro de 92 pages est centré sur la lecture et ses pratiques d'enseignement. Parmi la quinzaine de contributions figurant dans cet ensemble, relevons celle d'André Inizan qui présente un dispositif pédagogique issu de ses théories, et celle de Jean Foucambert, comparant les effets de deux pratiques différentes d'entraînement à la lecture. La place nous manque pour rendre compte des autres articles. Celui de Jean Naninet est toutefois à citer car il met en évidence la relation de l'enfant à la lecture hors du contexte scolaire. (7 F.)

■ **Sélection d'ouvrages pour les 11-15 ans** (CRDP, 92, rue d'Antrain,

35003 Rennes Cedex). Voici un répertoire de près de sept cents ouvrages, réalisé par la Centrale des bibliothèques d'enseignement de l'académie de Rennes. Les titres sont classés dans une table méthodique distinguant douze rubriques différentes. Viennent ensuite trois index. L'abondance des titres ne permettait pas de concevoir un répertoire analytique, ce qui est dommage. Mais ce document sera très utile aux documentalistes. (25 F.)

■ **Dossier pour une initiation aux techniques documentaires** (CRDP de Rennes - adresse ci-dessus). Cet ensemble de 76 pages fait le point à tous les niveaux de « la chaîne documentaire » d'un collège ou d'un lycée. Mais ce document est également valable — mutatis mutandis — pour d'autres types de circuits de documentation. Ce

des diplômes obtenus. L'index alphabétique recense plus de quatre cents emplois ou métiers, pour chacun desquels sont données précisions et adresses utiles. L'ouvrage conserve encore sa présentation tripartite, à savoir : « Professions convenant aussi bien aux filles qu'aux garçons », « Vocations féminines » et « Métiers d'hommes », quoique les auteurs conviennent qu'aujourd'hui « *tous les emplois sont légalement ouverts aux personnes des deux sexes* ».

Par son actualité, l'ampleur de ses informations et sa clarté, ce guide rendra de grands services aussi bien aux chefs d'établissement qu'aux parents et aux adolescents.

■ de Guy Michaud et Georges Torrès, **Le nouveau Guide France - Manuel de civilisation française**
Hachette, 352 pages illustrées

Nos lecteurs n'ignorent pas l'importance de cet ouvrage, dont les éditions précédentes ont contribué à donner à l'étranger une image fidèle de notre pays.

Le présent volume, complètement refondu, tient compte des phénomènes évolutifs les plus récents et présente un panorama de la France actuelle en abordant successivement six secteurs qui permettent de comprendre notre pays dans sa diversité et sa complexité. Les approches géographique et historique sont suivies de chapitres brossant un tableau de la vie culturelle, politique, économique et sociale. L'index final possède un nombre suffisant d'entrées pour se révéler un instrument efficace de recherches ponctuelles.

Ce guide apparaît comme un bon outil de travail pour les étudiants étrangers qui se familiarisent avec notre langue et notre civilisation. Il constitue également un aide-mémoire utile pour les jeunes Français qui y trouveront une foule d'informations et de données de première importance.

■ **La bande dessinée éducative : histoire et thèmes historiques**
Editions Robert (B.P. 4384, 69241 Lyon Cedex 1), chaque fascicule : 24 pages

La première de ces séries, dirigées par Jacques Charmettant, IDEN, est essentiellement axée sur la chronologie : **La préhistoire** vient de paraître et sera suivie par **Les Gaulois** et **Les Gallo-**

Romains. La seconde est destinée à faciliter l'approche de thèmes pédagogiques : à la suite du fascicule **Histoire des transports** récemment publié, viendront **Histoire de l'écriture** et **Histoire de l'agriculture**.

Les deux livrets disponibles permettent de constater que si l'habileté graphique fait parfois défaut, ces bandes dessinées ne manquent pas en revanche de qualités en tant qu'auxiliaires d'enseignement. On y trouve en effet un commentaire historique rigoureux et diverses propositions d'exploitations en classe. On souhaiterait cependant que les fascicules thématiques à venir soient davantage ouverts à la pluridisciplinarité.

■ de Gérard Vichard, **L'éveil par le jeu d'échecs**

deux livrets (228 p.) et quarante fiches vierges, en vente chez l'auteur (50 F franco) : « Les Bruyères », Faverges-de-la-Tour, 38110 La Tour-du-Pin

Si vous aimez les échecs et si vous désirez faire partager votre passion à vos élèves — tout au moins à certains d'entre eux — pour peu qu'ils soient en CM ou en 6^e/5^e, vous trouverez dans les livrets de Gérard Vichard, instituteur qui a peu à peu mis au point sa pratique, une source d'activités nombreuses et motivantes.

Les exercices proposés se répartissent entre deux grandes catégories d'activités, celles à dominante mathématique et celles à dominante « éveil ». En mathématiques, il aurait sans doute été souhaitable que les objectifs poursuivis soient mieux explicités pour que l'enseignant les perçoivent plus directement ; programmés dans le temps, les exercices amènent évidemment les enfants à une parfaite connaissance de l'échiquier et des règles du jeu. En éveil, les travaux et recherches s'effectuent dans les domaines des activités manuelles, de la création musicale et poétique et, bien sûr, dans la pratique du jeu.

Les exercices sont corrigés dans le livret n° 2 et, de ce fait, cet « enseignement » dont la rigidité n'est qu'apparente peut être parfaitement « individualisé », chaque enfant disposant des deux livrets et d'un jeu de fiches. J'imaginerais plutôt un « atelier échecs » fonctionnant parmi d'autres dans la classe et ce d'autant mieux que l'auteur fournit une proposition de répartition horaire dans l'année. J'ai tendance à penser qu'il y aurait de nombreux volontaires pour cet atelier !

Notes de lecture établies par Christian Cousin et Pierre Ferran

qu'il convient de remarquer à son sujet, c'est donc tout d'abord sa polyvalence. Il faut retenir aussi que ce dossier renferme quantité de clés et de notions utiles. Des clés: c'est-à-dire des adresses où le documentaliste peut se procurer informations et documents. Des notions: ce qui revient à souligner les divers stades relatifs au traitement et à l'utilisation de l'information, un feed-back reliant, en amont, la détection des besoins des utilisateurs potentiels et, en aval, la satisfaction de ces besoins lorsqu'ils ont été précisés et qu'une diffusion adéquate a permis d'y répondre. Parmi les annexes, notons une liste des textes officiels concernant les centres de documentation et d'information. (25 F.)

■ **La machine arithmétique ou Pascaline** (CRDP, 15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand Cedex). Cette brochure, constituée par 14 documents photographiques sur bristol et un commentaire s'y rapportant, est destinée à présenter les principes de la machine arithmétique de Pascal et les notions sur lesquelles s'appuya le célèbre auteur des *Provinciales* pour inventer à dix-neuf ans cette additionneuse. Sa calculatrice repose essentiellement sur deux novations: la première, purement mathématique, est le **complément à 9**. La seconde, essentiellement mécanique, consiste dans le **sautoir**, qui fait avancer d'une unité le cylindre de l'ordre immédiatement supérieur. Y aurait-il eu une troisième invention, véritable trait de génie de Pascal, préfigurant l'ordinateur moderne: **la mémoire**? On verra ce qu'il en est dit ici, à la lumière du document numéro 10. Fautes de notes précises laissées par Pascal, on en est réduit aux conjectures. Néanmoins, la présence de ces inexplicables rondelles chiffrées donne du poids à cette hypothèse.

■ **Musique des buissons, des sentiers, de l'imagination** (CRDP, 6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers Cedex). Savez-vous ce qu'est un « orchestre vert »? Une « animatrice de musique d'herbe »? Un « professeur d'école buissonnière »? Vous l'apprendrez en lisant la brochure d'Yves Pacher (92 p., ill.), au cours de laquelle l'auteur vous présente des instruments nouveaux faits de paille, de branches, d'écorces et de feuilles ou conçus à partir de rebuts industriels et non pas

façonnés selon les règles de l'art conventionnel. On est séduit par cette autre approche de la musique. L'imagination créatrice remplace ici la tradition purement reproductrice. Les résultats sont étonnants. Ce qui prouve qu'en matière de sensibilisation musicale, les chemins sont nombreux et que le plus court n'est pas forcément le meilleur pour les enfants!

■ **Harmoniser les mets et les vins** (CRDP, Centre universitaire Montmuzard, B.P. 490, 21013 Dijon Cedex). Aux sons de la musique que nous venons d'évoquer, c'est en passant à table que nous terminerons le présent inventaire. En effet, si la présente brochure (76 p., ill), réalisée par Robert Euvrard et Joseph Fonquesnie, est essentiellement destinée à la formation des élèves des établissements d'enseignement hôtelier, sa lecture nous enri-

chira tous et les renseignements que les auteurs nous apportent (sur la répartition du vignoble français, sur la localisation des principaux fromages, par exemple) sont extrêmement intéressants. Bien entendu, nous n'entrerons pas ici dans le détail des « accords classiques » entre les mets et les vins dans le cours d'un repas. L'objectif des auteurs consiste à initier les employés de restaurant qui débutent et à leur permettre d'éviter certaines erreurs majeures de goût. Au travers de ces pages, chacun s'aperçoit que l'art des assortiments est d'autant plus complexe qu'il ne peut entièrement résulter de prescriptions étroites et de règles doctrinaires. C'est peu à peu qu'on se familiarise avec les combinaisons infinies de la gamme des vins dans l'orchestration des plats. Sur ce, bon appétit!

Pierre Ferran

réponses

instituteurs des écoles d'application

Je souhaiterais que vous puissiez me donner l'explication des différences de carrières et de rémunérations qui existent actuellement entre les conseillers pédagogiques et les instituteurs des écoles d'application.

La différence actuelle des rémunérations entre les deux catégories d'instituteurs mentionnées s'explique par la différence des missions imparties à l'une et à l'autre de ces catégories. Aux termes de la réglementation en vigueur, en effet, les instituteurs, maîtres formateurs exerçant dans les écoles annexées aux écoles normales et dans les écoles et classes d'application, doivent, au premier chef, assurer des fonctions de conseiller auprès des écoles normales, fonctions qui ont un caractère de relative régularité et stabilité.

Il n'en est pas de même des conseillers pédagogiques adjoints aux inspecteurs départementaux de l'Education nationale dont les tâches, plus larges et plus

variées, sont étendues à l'échelle de la circonscription où ils assistent les IDEN dans des fonctions plus générales.

garde d'enfants malades

Quelles sont les règles en vigueur en ce qui concerne les autorisations d'absence pour garde d'enfants malades?

Une circulaire récente de la Fonction publique (7 avril 1982) précise que les autorisations d'absence pour garde d'enfants malades peuvent être accordées désormais indifféremment au père, à la mère et aux tuteurs des enfants de moins de douze ans. La limite de durée annuelle de ces autorisations d'absence est égale à la durée des obligations hebdomadaires de service du fonctionnaire concerné. Cette limite est portée à deux fois cette durée si le conjoint est chômeur ou s'il ne peut bénéficier d'autorisation de cette nature. Dans le cas où les conjoints travaillent dans la même administration, l'un des deux peut renoncer à ses droits au profit de l'autre.

René Guy

au B.O.

on signale

■ **L'OUVERTURE** de concours pour le recrutement de 210 **conseillers d'orientation** dont 110 places pour les titulaires d'une licence (arrêté du 30 mars 1982 - B.O. n° 18).

■ **LES DIRECTIVES** pour les **mouvements de personnels Temps libre, Jeunesse et Sports** (année 1982): inspecteurs, directeurs départementaux, directeurs d'établissements régionaux (note de service du 16 avril 1982 - B.O. n° 18).

■ **LA PREPARATION** du recrutement en **éducation physique et sportive** de 300 adjoints d'enseignement stagiaires au titre de l'année scolaire 1981-1982 (note de service du 26 avril 1982 - B.O. n° 18).

■ **LES PROBLEMES** posés pour l'**orientation des jeunes filles** et la nécessité d'une meilleure information des jeunes et des familles (circulaire du 29 avril 1982 - B.O. n° 18).

on modifie

■ **UN CERTAIN NOMBRE** de dispositions de l'arrêté du 25 juin 1979 concernant la **formation des élèves instituteurs**: passage de première en deuxième année, stage en responsabilité, délivrance du diplôme d'instituteur (arrêté du 25 mars 1982 - B.O. n° 18).

on se préoccupe,

■ **DE LA FORMATION** professionnelle **continue**, dans le cadre de l'éducation per-

manente des fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat et des agents et ouvriers de l'Etat (note du 3 mai 1982 et circulaire du 3 décembre 1981 - B.O. n° 18).

■ **DE L'ATTRIBUTION** des **bourses d'enseignement supérieur** sur critères sociaux, au titre de l'année universitaire 1982-1983 (circulaire du 28 avril 1982 - B.O. n° 18).

on crée

■ **UN SERVICE INTERACADEMIQUE** des **examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles**, rattaché administrativement à l'académie de Paris, et on définit les compétences du directeur de ce service (décret du 15 mars 1982 - B.O. n° 18).

on précise

■ **LES MODALITES** d'application aux instituteurs du décret du 28 août 1980 relatif aux **conditions d'intégration des heures de formation professionnelle continue dans le service des personnels enseignants** relevant du ministre de l'Education nationale (note de service du 23 avril 1982 - B.O. n° 18).

on annonce

■ **L'OUVERTURE** d'un concours d'admission à la section préparatoire au diplôme de l'**Institut national du sport et de l'éducation physique**, session 1982 (arrêté du 22 avril 1982 et circulaire du 28 avril 1982 - B.O. n° 18).

agenda

congrès

■ **Le XIV^e Congrès international d'éducation musicale et instrumentale Willems** se déroulera à Lyon, à **partir du 5 juillet**, et sera consacré à l'éducation musicale et instrumentale. Pour la première semaine, il s'adresse aux enseignants de tous les niveaux, aux éducateurs, rééducateurs, professeurs

d'initiation et d'éducation musicales, ainsi qu'aux étudiants en musique; son programme comprend des cours de perfectionnement en mouvement, écoute musicale, chant, direction chorale, harmonie pratique, guitare et musicothérapie, ainsi que la présentation de leçons pratiques avec des enfants d'âge différent, le chant choral quotidien, des conférences et concerts. La deuxième semaine est consacrée au troi-

sième stage intitulé « Vers l'art du piano », avec Jacques Chapuis, pianiste, Jean Serry pour le mouvement, et René Schmidt pour l'analyse musicale. Pour tous renseignements: AIEM Willems, 23, Résidence Grandes Bruyères, 69260 Charbonnières-les-Bains.

stages

■ **Deux stages, ouverts à tous ceux qui s'intéressent aux activités de pleine nature**, sont organisés, dans le cadre d'une formation agréée DEFA, par la direction régionale d'Ile-de-France du Temps Libre/Jeunesse et Sports.

• l'un, de **sensibilisation à l'escalade**, se déroulera du **7 au 11 juin** dans le massif forestier de Fontainebleau;

• l'autre, d'**escalade et de canoë-kayak**, se déroulera du **13 au 23 septembre** à Clécy (Calvados).

Participation financière: 535 F pour le premier stage; 1 100 F pour le second. Pour tous renseignements et inscriptions: direction régionale d'Ile-de-France du Temps Libre/Jeunesse et Sports, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél.: 584-12-05, poste 803.

■ **Académie musicale d'été**, organisée par l'université de Paris-Sud XI, sur son campus d'Orsay, du **5 au 18 juillet**. Musiciens professionnels et amateurs avertis pourront participer quotidiennement aux séances de travail et aux concerts et récitals qui seront donnés par les professeurs et les stagiaires. Des chambres, en nombre limité, seront disponibles pendant la durée du stage, dans les résidences universitaires; les stagiaires pourront prendre leurs repas sur place avec les professeurs. Droit d'inscription: 1 250 F. Pour tous renseignements: Service commun de la formation permanente, Bâtiment 308, 91405 Orsay Cedex. Tél.: [6] 941-78-88.

expositions

■ **Naples une archéologie future** au CRDP de Lille (3, rue Jean-Bart) **jusqu'au 26 mai**. Cette exposition, réalisée avec la collaboration de l'Institut culturel italien de Paris, présente quarante photographies de Mimmo Jodice qui propose une vision de la vie napolitaine quotidienne. Du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures; le samedi: de 9 à 12 heures.

■ **Sura-Dji, visages et racines du Zaïre** au musée des Arts décoratifs (pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, Paris 1^{er}) **jusqu'au 30 août**. Cette exposition montre quelques aspects des arts zaïrois traditionnels et contemporains, en particulier:

- l'art populaire du Bandundu (masques, figurines, instruments de musique, coiffures, cannes, couteaux) ;

- l'art royal Kuba (tambours sacrés, statues du roi Kot-a-Mbul, masques d'apparat, tenues royales) ;

- l'art pygmée (tissus « tapas » fabriqués à partir d'écorces battues et teintées au moyen de sèves de fruits, instruments de musique).

Jusqu'au 10 juillet, sont proposées pour les enfants :

- des visites pour groupes scolaires (trente participants au maximum - 90 F) tous les jours, sauf le mardi ; en faire la demande en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous ;
- pour les 5/12 ans, des visites suivies de la réalisation d'un masque (une heure - 8 F par enfant) chaque mercredi à 14 h 30.

Pour toutes précisions, s'adresser au Service culturel, de 14 à 18 heures (tél. : 260-32-14, poste 926).

animations

■ **Mâcon, ville ouverte aux enfants.** Dans le cadre de l'Assemblée générale des Francs et Franches-Camarades, du **29 au 31 mai**, des animations, avec participation massive des enfants, seront organisées dans la ville. Elles feront suite à une semaine d'intervention dans les écoles : expression musicale, marionnettes, animation autour du livre. Pour renseignements complémentaires : Christian Hamonic, FFC de Saône-et-Loire, 6, place Carnot, B.P. 125, 71005 Mâcon (tél. : [85] 38-27-03) ou, à Paris, Jean-Claude Sichel : 367-40-00.

vacances, loisirs

■ Une formule « **Semaines buissonnières** » est proposée par l'Association Renouveau pour permettre aux parents de prendre leurs vacances au mois de juin sans se séparer de leurs enfants : à Bourg-Saint-Maurice (Savoie) et Meschers (Charente-Maritime), une classe primaire unique avec répétiteur agréé par l'inspection d'académie a été mise en place à cet effet. Pour les enfants, c'est un prolongement de l'en-

seignement reçu dans l'année et un programme de découverte active du milieu ; pour les parents, ce sont des tarifs promotionnels avec les mêmes services qu'en haute saison ; pour les plus petits, comme en période de vacances scolaires, il y a une nurserie, clubs enfants, etc. Les tarifs sont dégressifs selon l'âge des enfants et le quotient familial. En pension complète, une semaine pour un adulte : de 427 à 868 F ; en gîte familial (de quatre à cinq personnes) : 686 F à 1 232 F. Renseignements et inscriptions : Renouveau, 2, rue Trésorerie, 73000 Chambéry (tél. : [79] 70-37-72) ou délégation Renouveau à Paris : 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris (tél. : 278-26-42).

■ **L'Association Rencontre de Jeunes** s'est donné pour but l'organisation de séjours de vacances pour de petits groupes de sept à vingt participants. Les thèmes des séjours sont axés sur la découverte d'une région, d'un pays, sur l'initiation et la pratique d'une ou plusieurs activités dans un climat de détente. Plusieurs types de séjours sont proposés en fonction des âges :

- séjours fixes rayonnants en France pour les 14/16 ans, 16/18 ans et les adultes ;
- séjours itinérants en France pour les 15/18 ans et les adultes ;
- séjours itinérants à l'étranger pour les 15/18 ans et les adultes.

Activités proposées : randonnées pédestres, cyclistes, à cyclomoteur ; initiation et pratique d'activités nautiques, manuelles, d'expression théâtrale ; découverte touristique. Pour tous renseignements complémentaires : Rencontres de Jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

■ **Randonnée pédestre cet été.** Deux itinéraires de sept jours sont proposés, du 11 juillet au 8 septembre :

- le Larzac : le plus étendu et le plus méridional des grands causses où alternent des paysages très différents ;
- le Causse noir et les Cévennes : le pays cévenol, refuge des Camisards, se livre peu au touriste pressé ; il faut du temps pour découvrir ses vallons sauvages.

Le prix (1 260 F) comprend le petit déjeuner, le repas froid de midi, le dîner avec vin à volonté, l'hébergement (le plus souvent dans des fermes isolées) et l'accompagnement. Pour tous renseignements complé-

mentaires et inscriptions (joindre 500 F d'arrhes) : Alain Nicollet, guide de haute montagne, 34380 Viols-le-Fort. Tél. : [67] 55-03-67.

■ **Diverses activités avec les Chpeuneu-neu** qui proposent de nombreuses formules pendant l'été :

- à La Boissière, en Corrèze, peinture, dessin, aquarelle, photo, poterie, céramique, sculpture, tapisserie, tissage, danse, écriture ;

- en Auvergne et en Bourgogne, peinture de paysages ;

- dans le Massif Central, randonnée permettant l'étude d'un milieu montagnard et de son écologie ;

- du Limousin au Massif Central, randonnée au cours de laquelle se situe un stage modelage.

En dehors de ces activités, il est également possible de faire à La Boissière un « séjour paresseux »... Les prix sont variables, selon l'activité choisie et la durée du séjour (à partir de 610 F). Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Chpeuneu-neu, La Boissière, 19310 Ayen. Tél. [55] 25-15-69.

notez aussi

■ **Bourses nouvelles DEFA.** Pour aider les stagiaires des catégories sociales défavorisées, le ministère du Temps libre a inscrit un crédit global de 378 000 F destiné à des bourses qui seront attribuées sur propositions régionales. Pour en bénéficier, il convient :

- d'être admis aux épreuves de sélection du DEFA ;
- de présenter un dossier à soumettre à la commission des bourses de la COREFA, contenant la liste des unités de formation à obtenir dans l'année, établie conjointement avec la COREFA, et la déclaration des revenus de l'année écoulée.

A ces bourses, s'ajoutent les chèques-formation DEFA dont les taux ont été augmentés de 25 % au 1^{er} janvier et atteignent 60 F par jour pour les stages organisés dans les établissements du ministère du Temps libre, et 48 F par jour pour les autres stages. Pour tous renseignements complémentaires : ministère du Temps libre, service de l'information, 3, avenue Octave-Gréard, 75700 Paris. Tél. : 306-00-50.

■ **Le Centre d'information et orientation de l'Association professionnelle du spectacle et de l'audiovisuel** se tient à la disposition des élèves, des jeunes, des comédiens et de toute personne désirant se documenter sur les formations artistiques et techniques du spectacle et de l'audiovisuel : 7, rue Helder, 75009 Paris. Tél. : 770-37-18 (de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, sauf samedi).

DEMENAGEMENTS

Paris - Banlieue - Province
Corse - Etranger - Route - Maritime

S.N MONGET

CONDITIONS SPECIALES AUX LECTEURS DE « L'ÉDUCATION »
DEVIS GRATUIT

9, rue Marceau - 92300 LEVALLOIS - 757.66.66

l'enlumineur illuminé

A l'âge de trente-six ans, Mahdjoub Ben Bella est sans conteste l'un des peintres majeurs de l'Algérie. Résidant dans le nord de la France depuis une quinzaine d'années, il participe aussi de l'aventure artistique européenne. Il ne faut pas manquer, du 28 mai au 20 juin, son exposition à la galerie « Au lieu d'images » (27, rue Bichat, Paris 10^e - de 16 à 20 heures les jeudi et vendredi, de 14 à 20 heures les samedi et dimanche), où sont présentés ses plus récents travaux.

COMMENT, pour un peintre arabe exilé dans nos régions iconolâtres, renouer avec sa culture, son sang mental, sinon en se reniant comme peintre dans l'acception de l'implacable Loi du Sans Visage? Une solution demeure néanmoins pour l'artiste — tout l'art arabe en fait foi — c'est de border et d'enlacer la figure absente d'entrelacs et d'arabesques; cette contrainte explique la tradition abstraite qui domine en Orient et l'insurpassable maîtrise des tenants ancestraux d'une manière d'abstraction géométrique et lyrique, laquelle depuis des siècles se distingue partout où le Signe pour se célébrer s'exalte.

L'architecture en général, l'intérieur des mosquées et les objets usuels, les mosaïques et les tapis, les fresques et les terres cuites témoignent ensemble d'un même principe décoratif, sans superfluité, inspiré par la dentelle sacrée de la Lettre, obsession que rythme le chant de prière et qu'ordonne le cours des soleils. Rien d'étonnant à ce que le motif par excellence d'un monde hanté par la malédiction du Double — le « miroir maître du monde » selon Léonard de Vinci est là-bas brisé sur la pierre noire du pèlerin — soit cette danse étroite de la main: l'écriture, expression divine où se couche la Parole. Par le Livre, Dieu scelle l'unité inviolable de sa création. Mais rien n'interdit à l'artiste de composer avec l'écriture puisque celle-ci n'est que le signe abstrait du monde.

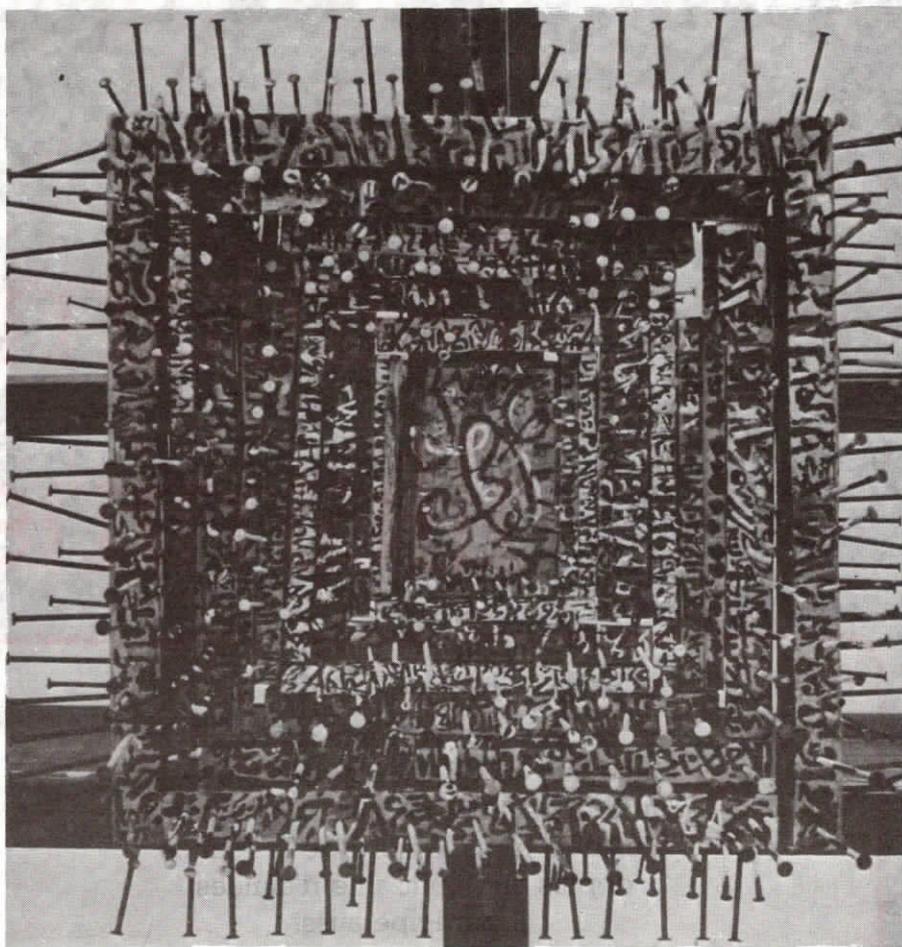
Encore que cet interdit ne soit pas vécu de front par un moderne, Mahdjoub Ben Bella l'assume positivement comme une dimension fondatrice: Arabe, il s'engage dans l'abstraction sans se départir des hautes traditions de l'islam; vivant en France, il traverse notre modernité souvent balbutiante avec un classicisme d'apogée, mais plus encore il la patine d'une nostalgie séculaire et l'ennoblit d'un accent religieux aussi dépouillé qu'une sou-rate.

Mahdjoub Ben Bella nous apparaît ainsi comme une sorte de scribe fou qui n'a de cesse d'avoir vêtu d'écritures toute surface et toute chose afin de dissimuler quelle originelle absence, quelle nudité gigantesque. Cette singularité de son art

correspond à une rupture et à un retour, après la découverte des avant-gardes occidentales, retour triomphal aux origines de celui qui est près d'aboutir...

Tout d'abord étudiant aux Beaux-Arts d'Oran, le nouvel exilé approfondit sa connaissance des formes actuelles de la peinture aux Beaux-Arts de Tourcoing, sa ville d'adoption. Il engrange les diplômes et les certificats, bien que les influences déterminantes ne

Le retour aux sources de Ben Bella sera de ce fait chargé d'étrangeté. Cet éloignement créateur ramènera l'exilé en ce lieu déshabitué qui n'est pas seulement l'Algérie, mais bien ce territoire rêvé que réinventent les errances. Etrange est l'intime qui renaît en nous. Parfois l'enfant fait ainsi sonner un mot connu dans sa bouche jusqu'à ce qu'échappe son sens commun à l'esprit et que demeure un assemblage musical de sons qui paraissent à la



soient pas pour lui précisément d'enseignement. L'exemple de Picasso et la révolution dadaïste jetant bas les rhétoriques creuses de l'art le mettent un temps à distance de tout ancrage, de toute « suffisance » aveugle. Car s'il est bon de se ressourcer, c'est à bout d'abandon. L'artiste qui n'a pas un jour activement oublié ses racines risque de ne jamais connaître la distance qui, seule, permet le regard. Toute œuvre créatrice naît ainsi d'une faille en son parcours.

fois insensés et lourds de tellement plus de signification, mystérieux et si proches. Ben Bella, de cette façon, a détourné des alphabets et des images, images du Livre toujours ou de talismans enfermant quelque bribe magique du Coran.

Ce retrait du sens au profit du corps, cette absence de signifiés où ne reste que l'émotion décuplée du geste renvoie à deux dimensions nouvelles de l'écriture: l'une, tout esthétique, se limite à l'ardente composition de l'œuvre mêlant l'illi-

sibilité de la graphie aux couleurs et appelant une autre lecture, d'ordre purement plastique; l'autre, secrète et nostalgique, pourrait se nommer l'au-delà indéchiffrable du Livre, sa trace émotionnelle, son rêve splendide aux confins des mots: le sacré enfin, jamais réduit à l'alignement monocorde des symboles tant la musique du Livre suffit à son pouvoir.

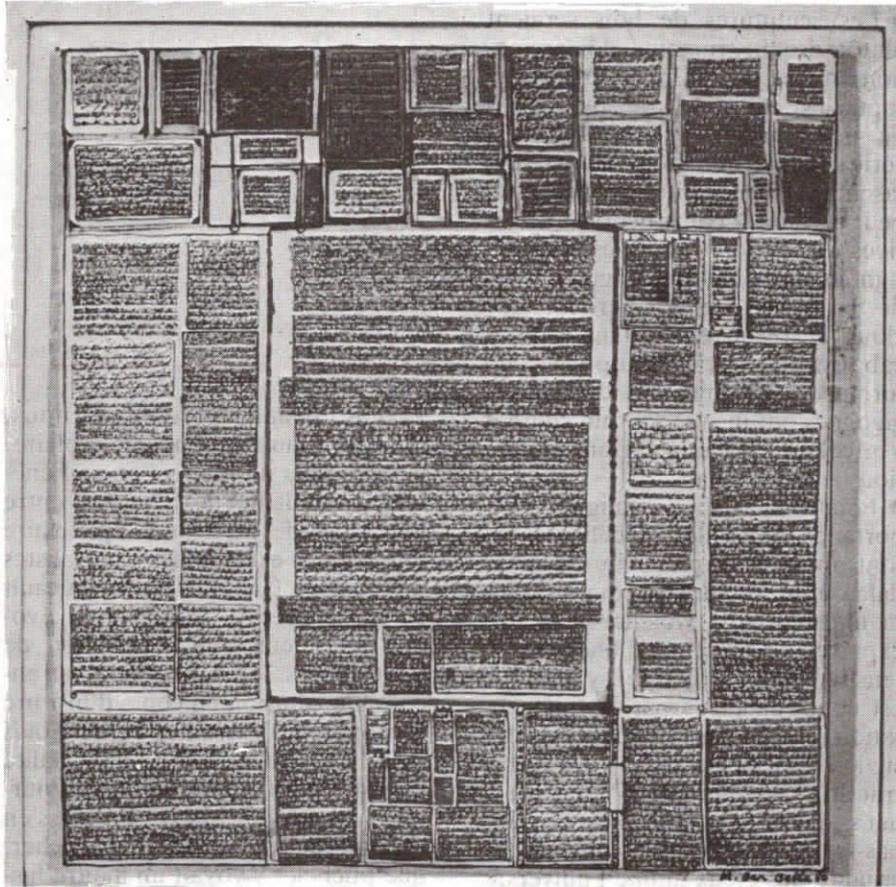
Les écritures illusoire de Ben Bella s'étendent cependant à tous

Dans la plupart de ces œuvres, réside un piège en forme de spirale, un piège qui libère, et dont on peut décrire ainsi la ruse émancipatrice: le regard en premier lieu s'accapare plus ou moins distraitemment la toile et, découvrant des signes, cherche spontanément à les déchiffrer tant l'aimante le goût de transparence. Mais devant l'opacité symbolique de ces signes, une vacance l'envahit et c'est en nouvel analphabète qu'il erre alors sur la surface grouillante

lors, accélère une perception cette fois tout esthétique de l'œuvre, laquelle apparaît dans sa nouveauté, son effraction créatrice. Le regard, délivré du modèle et du chiffre, s'abandonne à la genèse vibrante de l'image.

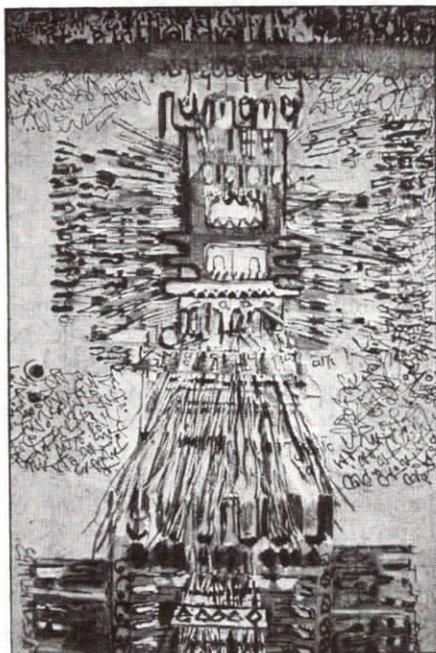
Partagé entre la plasticité (lignes et formes) et la picturalité (couleurs et matières), l'artiste souvent oscille ou s'engage, s'affirme ou se refuse entre l'emprise du dessin et celle de la peinture. La plasticité d'un Michel-Ange rejoint celle d'un Picasso et la picturalité des Flamands répond lointainement aux pleines pâtes des Dubuffet et Fautrier. Cependant, le plus souvent, l'une à l'autre s'allient dans le syncrétisme composé de l'œuvre. Certains peintres, tels Dufy et Léger, questionnèrent cette dualité en en signant l'écart: dessin aux couleurs décalées du premier, figuration où la couleur abstraitement vient se surimposer du second. Jackson Pollock, quant à lui, trancha ce nœud gordien grâce au procédé des *drip-pings*.

Mahdjoub Ben Bella semble apparemment voué par excellence à la plasticité pure du signe, de l'écriture prise comme motif ornemental. Mais hormis ses encres où, déjà, le blanc et le noir ont sur le papier une activité vibratoire toute picturale, ses écritures déploient leurs arabesques à travers des lignes de couleurs aux intensités éclatées de vitrail, ou encore s'inscrivent sur des supports agencés pour leur matérialité, sans parler de ses curieuses sculptures hérissées de clous peints et tordus, substitués inattendus de l'habituelle graphie orientale. Celle-ci, ajoutons-le, même dans sa nudité scripturale, en occupant tout l'espace brouille son aspect plastique pour rejoindre la picturalité vibrillonnaire d'un Tobey. Il reste que le détail, malgré tout, se détache de l'ensemble avec une précision hallucinante, à telle pose du vertige où l'œil enfin s'arrête: il y a là, dans chacune des innombrables cellules qui tapissent certaines toiles à ordonnance répétitive de bandes horizontales, des œuvres à part entière, miniatures témoignant d'une splendide dextérité. Si l'idée incongrue nous venait de les isoler, on découvrirait



les langages alphabétiques orientaux déclinés du phénicien; parfois même le pseudo-arabe ou le néo-persan font place à des leurres d'écritures idéographiques qui nous ramènent à l'Ancienne Egypte. Mais encore une fois, ici, l'écriture n'est que plastique et ne se réfère à nul lexique; c'est le mode le plus *artiste* du dessin. Et le trouble qui s'empare du visiteur cherchant, sinon à lire, du moins à déchiffrer, à situer, est vite amplifié par le mystère de la toile saisie comme unité.

de l'œuvre. Dans son exil vaguement déconfit il perçoit enfin une possible lecture dans la composition — ciels ou stèles, mosaïques ou vitraux, totems ou talismans —, mais très vite celle-ci le ramène au détail, à l'illisibilité. Le regard se trouve ainsi happé dans un jeu de va-et-vient, il est pris dans la spirale du sens et du non-sens. Finalement, le détail, indéchiffrable, se révèle dans son lyrisme gestuel, et l'ensemble de la toile avoue sa rigueur géométrique. Le va-et-vient, dès



maintes compositions dignes de Bram Van Velde. Il y a chez Ben Bella une générosité qui évoque un temps révolu où les artistes n'hésitaient pas à sculpter ou à peindre ce que l'œil ne pouvait atteindre ou percevoir comme si, avant l'homme, l'œuvre était adressée à quelque spectateur absolu.

On peut succinctement délimiter cinq directions dans le travail de Ben Bella postérieur à la rupture, datant de l'année 68, avec une manière plus occidentale, et de ce fait moins singulière, d'aborder la modernité.

- Les calligraphies prises indépendamment, mais qui par ailleurs parcourent toute son œuvre. Le lettrisme d'Isidore Isou et tout le récent courant détournant l'écriture à des fins plastiques virent naturellement en Ben Bella l'un des leurs.

- Les toiles répétitives, où les signes composent avec la couleur des surfaces à double lecture, proches à la fois du cubisme pour leur effet optique, des recherches de l'*action-painting* pour leur accomplissement gestuel et de la mysticité d'un Rothko, par exemple, pour la paix mystérieuse qui finalement s'en dégage grâce à la dominante comme filtrée des tons — rouges et bleus — et à l'espèce de psalmodie visuelle des signes.

- Les juxtapositions planes de tablettes manuscrites qu'on pourrait

croire de cire ou de pierre, d'écorce ou d'argile. Ces feuilles rectangulaires de papier mâché sont assemblées en nombre varié selon une symétrie relative. Des œuvres ainsi constituées, émane une poignante impression de mémoire perdue et retrouvée par bribes dans le brouillard léthéen des temps. Quelque chose de précieux et d'unique semble ici émerger d'un passé lacunaire. On songe aux épitaphes d'une lointaine crémation, aux tables gravées des anciens tombeaux...

- Les sculptures de bois seraient plutôt des instruments de fascination, sortes de talismans ou de réceptacles culturels, de reliquaires ou de boucliers maléfiques: c'est cette indétermination même qui fascine. L'inusualité rappelle un peu certaines constructions agressives de schizophrènes, lesquels désignent ainsi leur tourment. Faites de bois de cageot, hérissées de clous et recouvertes d'inscriptions cabalistiques, ces sculptures en forme de pyramides et de boîtiers gigognes ont inspiré tout un courant «bricoleur» dans la région d'adoption de Ben Bella.

- Pour finir, il faut souligner l'importance des toiles et collages qui font appel à l'expressivité du mandala ou du totem. Ces compositions manifestent une violence à la fois explosive et contenue d'une rare intensité. Leur structure symétrique est contrebalancée par la fragmentation aiguë des couleurs et des signes. On pense bien sûr à l'abstraction lyrique d'un Matthieu, mais davantage encore à certains bas-reliefs de l'art aztèque où la cruauté des dieux anime l'univers.

Par delà ces provisoires classifications, s'élabore une recherche qui a le mérite de s'accomplir à chaque étape. L'œuvre de Mahdjoub Ben Bella comble l'exil par la distance retrouvée du mystère. Elle occupe sereinement le désert entre le silence et son pur écho chanté par le muezzin. En arabe, l'un des noms du Dieu de l'islam est «mousawwir», le peintre! Mahdjoub Ben Bella n'affrontera pas la malédiction: son œuvre se déploie comme le seul visage permis du Livre.

Hubert Haddad

POUR beaucoup d'entre nous, c'est un mauvais souvenir scolaire. Coincé dans un manuel entre Fénelon et Madame de Sévigné, entre une page de littérature épistolaire et quelques extraits des «moralistes mondains» (sic. La Rochefoucault et La Bruyère), Saint-Simon évoque au mieux une explication de texte en classe de première ou encore une allusion en cours d'histoire à propos de Versailles et de Louis XIV. De toute façon, la tonalité majeure c'est plutôt l'ennui. Pourtant, on dit que Marcel Proust s'en régala au point de le pasticher, que Michelet y voyait un maître historien, que Stendhal le lisait avec délectation...

Cela cache quelque chose et, pour savoir quoi, il faut lire Saint-Simon; la tâche paraît, à première vue, immense. Jugez un peu: plus de 8 500 pages, des milliers de personnages, trente-deux années de règne décrites presque au jour le jour. «Pas un jour sans une ligne...» Les éditions Ramsay, en publiant dans une édition à (relativement) bon marché cette œuvre imposante, nous donnent l'occasion d'un extraordinaire dépaysement historique et culturel... et de quelques



Leon de Saint-Simon

Rouletabille chez Louis XIV

mois de lecture passionnée. Ne vous y trompez pas, cela se lit parfois comme du Gaston Leroux, souvent comme du Proust et, contrairement à ce que nous ont laissé croire nos années de lycée, on ne s'ennuie jamais en compagnie de Saint-Simon: il se passe toujours quelque chose à la cour de Versailles.

Cette édition qui reprend le texte de la magistrale édition de Boislisle, tout en l'allégeant et en mettant à jour les notes lorsqu'il est nécessaire, constitue un succès incontestable. D'une facture simple, les livres sont toujours agréables à manier, la reliure semble solide, les notes indispensables sont en bas de page et enfin un index général (établi par Saint-Simon lui-même) permet de s'orienter dans l'œuvre, pour le travail ou le plaisir. De plus, chaque tome commence par un texte (qu'il est parfois abusif d'appeler « présentation ») très significatif. Ceux de René Girard et d'Emmanuel Le Roy-Ladurie sont particulièrement éclairants, mais tous les textes ainsi réunis, de Sainte-Beuve ou de Sollers, de Barbey d'Aurévilly ou de Sismondi, de Montherlant ou de Taine, permet-

tent d'observer comment une œuvre est reçue dans une époque, comment cette époque se l'approprie, l'exhibe ou la récupère, la digère et la redessine à sa convenance.

Mais, avant d'être récupéré, Saint-Simon fut d'abord, extrêmement gênant. A sa mort, son manuscrit fut saisi par le ministère des Affaires étrangères parce que concernant « le service du Roi et l'Etat »; on dit que Voltaire l'avait consulté pour son *Siècle de Louis XIV*, et si, en 1762, on en publie quelques extraits, il faut attendre 1829 pour que l'on édite le monumental manuscrit. Cela, Saint-Simon l'avait pressenti: « [...] *si ces Mémoires voient jamais le jour, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte. Chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction. On n'est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise, et elle favorise peu de ces choses-là* » (Tome 17, p. 426).

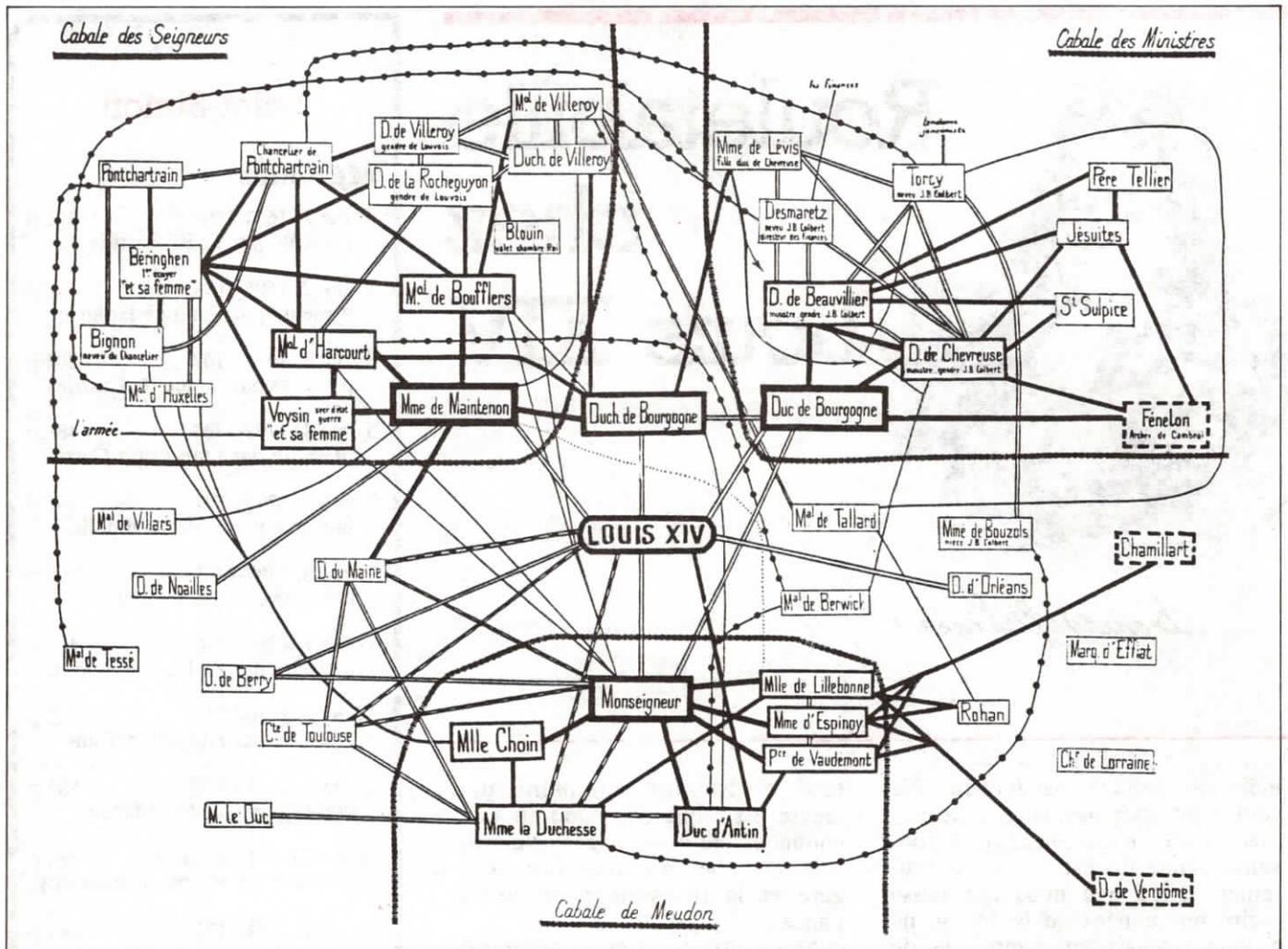
Ensuite, Saint-Simon fut victime du principe des « grandes et célèbres pages »; isolées par la critique, reproduites dans les manuels, si elles

Saint-Simon

Mémoires

Tome 1, 1691-1694	312 p
présenté par F.-R. Bastide	
Tome 2, 1695-1699	544 p
présenté par Philippe Erlanger	
Tome 3, 1699-1702	504 p
présenté par le duc de Castries	
Tome 4, 1702-1705	488 p
présenté par Jean-Louis Curtis	
Tome 5, 1705-1707	488 p
présenté par J. de Lacretelle	
Tome 6, 1707-1709	456 p
présenté par Sainte-Beuve	
Tome 7, 1709-1710	496 p
présenté par E. Le Roy-Ladurie	
Tome 8, 1710-1711	512 p
présenté par Hippolyte Taine	
Tome 9, 1711-1713	584 p
présenté par Didier Martin	
Tome 10, 1713-1714	544 p
présenté par Barbey d'Aurevilly	
Tome 11, 1714-1715	544 p
présenté par André Maurois	
Tome 12, 1715-1716	576 p
présenté par Henri de Montherlant	
Tome 13, 1717-1718	544 p
présenté par le duc de Lévis Mirepoix	
Tome 14, 1718	544 p
présenté par René Girard	
Tome 15, 1718-1720	480 p
présenté par Erik Orsenna	
Tome 16, 1720-1721	544 p
présenté par J.-C. de Sismondi	
Tome 17, 1721-1723	472 p
présenté par Philippe Sollers	
Table alphabétique générale des Mémoires	488 p
rédigée par l'auteur lui-même	

Le prix de chacun de ces volumes varie de 40 à 45 F.



« limites » des Cabales
 liens étroits
 relations
 liens de parenté (légitimes)
 amitiés
 liens secrets

le nom des personnages en disgrâce est encadré de pointillés

ont fait connaître Saint-Simon, ces pages l'ont plus que tout autre auteur amputé et trahi. Et puis, il y a eu la critique quasi inquisitoriale visant à contrôler tous les faits cités, les événements rapportés; travail certes indispensable, mais qui a toutefois obscurci l'essentiel et détourné l'attention au profit de détails souvent secondaires et de peu d'importance. Les enjeux alors ne sont pas sans importance: contre Saint-Simon, certains voudront réhabiliter tel confesseur ou tel capitaine que notre duc aura malmenés, ou voudront plus encore réhabiliter le système politique de la monarchie absolue dont Saint-Simon a instruit sans pitié le procès.

Aujourd'hui, la poussière de ces critiques est retombée, faute d'enjeu, et il reste une œuvre extraordinaire. Peuplée de portraits, elle est elle-même un portrait. Tragique. Celui d'un homme qui voit sa

classe, son monde, aller aveuglément à leur perte, celui d'un homme que sa lucidité isole, que l'on imagine un peu « fouille-merde » comme on le dit des journalistes qui dérangent, et gratte-papier, comme on le dit d'un prof classant ses fiches en sa « librairie ». Ses mémoires, c'est un peu le **Washington Post** publiant chaque jour un papier sur un Watergate qui ne gênerait personne.

Hanté par l'exactitude, en colère contre l'air de son temps mais aussi « *infiniment en garde contre [ses] affections et [ses] aversions* », Saint-Simon a fait œuvre d'historien et de politologue. Emmanuel Le Roy-Ladurie lui rend hommage en construisant (cf. tome 7) à partir de son œuvre le système de la Cour de Louis XIV, avec ses cabales et ses groupes d'intérêts (des lobbies, en fait, dirions-nous aujourd'hui); dans cette sociologie de la Cour,

l'historien peut voir un modèle du fonctionnement des environnements du pouvoir, de tous les pouvoirs. Un gigantesque sociogramme, que Saint-Simon établit et interprète parfois comme un jeu, associe les données généalogiques et familiales à l'analyse des intérêts de chacun. Mais lui seul semble voir combien cette attention portée par les courtisans aux petites choses de Versailles, à sa mécanique de précision, les détourne du problème essentiel : la fin d'un monde, la fin de la domination d'une classe.

On a dit de Saint-Simon qu'il avait écrit par dépit, faute de ne pouvoir exercer un pouvoir, faute d'accéder aux faveurs du roi. Mais de qui n'est-ce vrai ? On a dit qu'il était haineux, féroce, impitoyable. Cela me fait penser à ceux qui reprochent aux sociologues d'être désenchantés parce qu'ils décrivent une société inégalitaire ou qui reprochent aux journalistes d'être des assassins parce qu'ils révèlent des scandales politiques. Ce sont les scandales qui sont scandaleux, pas les journalistes. C'est le monde que décrit Saint-Simon qui est en proie aux commérages, aux jalousies, à la bêtise, à la mesquinerie et à la délation. C'est ce monde qui se soucie de l'ordre des carrosses dans les convois, du type de siège dans les cérémonies, et qui renonce à tout pour vivre à Versailles, dépendant et domestiqué, à l'affût d'un mot du roi, d'un regard. La cour est l'invention des courtisans et cela à toutes les époques (comme l'avait si bien compris **Le Canard enchaîné** au temps du général de Gaulle) et est-ce la faute de Saint-Simon si « *chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employées à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales, [...]* » ? Nous méritons notre tête, nous dit-il, en quelque sorte.

Aujourd'hui, on peut lire Saint-Simon, avec plaisir et avec intérêt, comme un journaliste ou comme un sociologue. Il n'est plus inactuel et il y a dans ces **Mémoires**, tant de subtilité, de vérité et de poésie, que celui qui disait « *asséner des regards* » nous donne à voir d'autres mondes à travers le sien, l'universel dans le singulier.

François Mariet

une exposition

Bernard Lallemand

Les toiles de Bernard Lallemand, exposées jusqu'au 5 juin à la Maison des Jeunes et de la culture de Neuilly-sur-Seine, participent d'une très austère démarche où la question n'est plus de montrer dans ses fastes le bel extérieur — tout le bric-à-brac du monde —, mais d'interroger d'une manière quasi philosophique le visible.

« *Discrètes peintures* » est le titre de cet ensemble d'une vingtaine d'œuvres qui ne montrent rien à proprement dire, ni paysages ni natures mortes, hormis les vibrations ténues de la lumière sur la rétine. Et cependant, avec ce *rien*, qui est l'essentiel, la trame même de ce qui se donne à l'œil, Bernard Lallemand parvient à élaborer des compositions d'une étonnante technicité et d'une grande rigueur d'inspiration. Aller visiter ces œuvres implique cependant un dépassement de nos habitudes esthétiques, toujours en quête, pour schématiser, de décors hollywoodiens. Là, il faut se *vider*, littéralement, afin de plonger dans l'abîme serein de ces espaces qui tiennent du bouddhisme zen leur pouvoir d'apaisement. Un exercice inédit de dépouillement proche des impressionnistes pour la technique, de Ryman pour la démarche et d'un Rothko pour l'esprit... Par ailleurs, il faut signaler l'effort de la MJC de Neuilly-sur-Seine dans le domaine difficile des arts plastiques. Sa belle galerie présente toujours des exposants de haut niveau. On n'oubliera pas sa précédente exposition consacrée à la sculpture sur bois, et c'est avec intérêt qu'on attend une autre exposition de groupe prévue pour le mois de juin sur le thème « *Réalismes de l'imaginaire* ».

Hubert Haddad

un disque

Parsifal

On va bientôt beaucoup parler de **Parsifal**... En attendant, avec beaucoup de curiosité, la très prochaine sortie de sa version cinématographique réalisée par Syberberg et l'édition de la bande son du film, dirigée par Armin Jordan (chez Erato), écoutons le dernier enregistrement de l'œuvre, signé Karajan, qui vient d'obtenir l'Orphée du meilleur enregistrement lyrique étranger au palmarès de l'Académie nationale (Deutsche Grammophon 2741.002 - 5 disques).

On le sait, dans ce dernier opéra, Wagner accorde à l'œuvre d'art sa plus haute mission romantique : elle se transforme en rituel sacré. A la fin, Parsifal devient Dieu et Wagner avec lui. Un temple est dressé pour l'adorer. Le Maître décide que jamais **Parsifal** ne devra quitter Bayreuth.

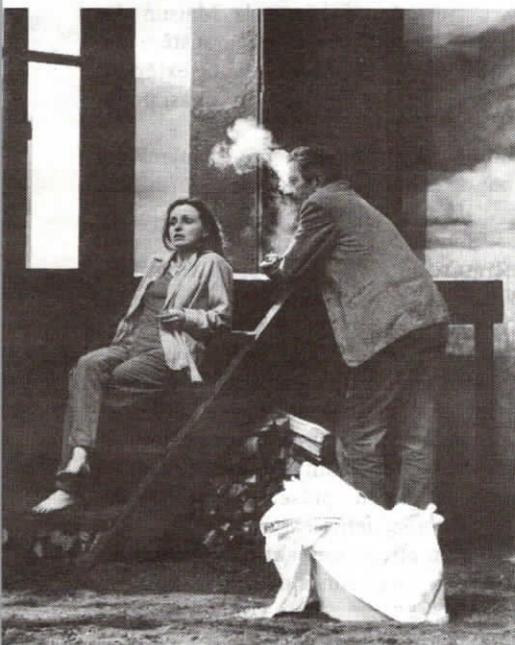
On comprend que les premiers enregistrements aient été captés au cours de la cérémonie. Mais le projet de Karajan exigeait les privilèges du studio et de la nouvelle technique numérique. Le résultat est proprement stupéfiant. Chaque pupitre de cet orchestre transparent (le Philharmonique de Berlin) est analysé dans toutes ses nuances, mais la somptuosité de l'ensemble, la respiration profonde de la masse reste toujours physiquement sensible.

Non, jamais pareille beauté sonore n'a été retenue sur un disque. Karajan, qui a aujourd'hui l'âge du Wagner de **Parsifal**, a réuni la palette de voix qui convenait à son rêve : toutes sont admirables. Il y a l'intensité murmurée de l'Amfortas de José Van Dam, l'intelligence tragique de Siegmund Nimagern dans le terrible Klingsor, la Kundry déchirée du Dunja Vejzovic et, dans Parsifal, Kurt Moll ; les deux derniers ont reçu les Orphées des meilleurs interprètes de l'année.

A-t-on jamais osé parler, à propos d'enregistrement, de chef-d'œuvre ? En voilà un.

Georges Rouveyre

Laurence Mayor
et Maurice Garrel



une pièce

Avis de recherche, de Jacques Lassalle

Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis - jusqu'au 28 mai

Un très beau décor de Yannis Kokkos, sol de terre battue et fond de montagne, mais, côté jardin, de vraies fenêtres, un escalier praticable. Ce mélange d'éléments réels — il y aura aussi une douche, une hache, du bois à fendre, puis une grande table, une lampe rustique — et d'échappée vers un relief tourmenté caractérise bien le lieu ouvert et fermé à la fois où deux êtres se rencontrent, par hasard semble-t-il d'abord.

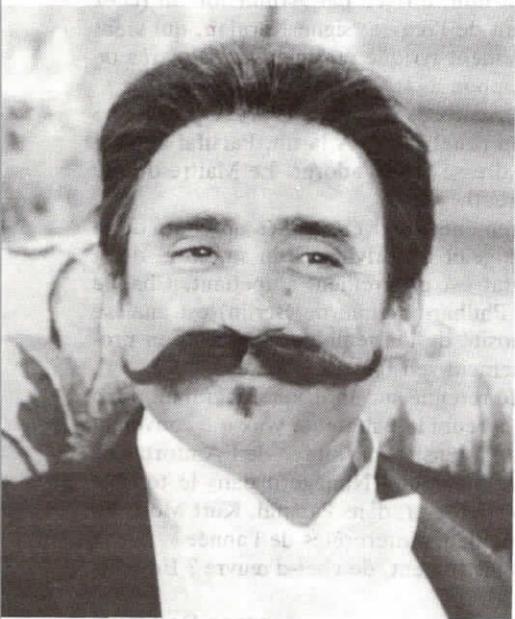
Elle, vingt ans (Laurence Mayor), s'est réfugiée dans ce village perdu pour y faire de l'artisanat d'art et se couper de la bourgeoisie suisse dont elle est issue. Lui (Maurice Garrel), venue la soixantaine, éteint dans un silence bourru les souvenirs du demi-siècle qu'il a vécu, celui de l'occupation allemande en France, de la guerre d'Indochine, puis de l'Algérie déchirée... Tous deux étrangers à et rejetés plus ou moins par la collectivité rurale dont le jugement les enserre, leur dialogue indécis les rapproche sans les unir vraiment. Ils se racontent, mais se disent-ils la vérité ? Elle sait que les parents de cet homme ont dénoncé aux nazis un médecin juif, et d'abord s'en prétend la fille, avec une agressivité farouche, qui lui est venue peut-être des ragots du village, peut-être de sa réaction de jeune fille devant l'antisémitisme et ses horreurs. La croit-il, ou veut-il la croire pour laver une faute qui n'est pas sienne, mais qui continue de le tarauder ?

Cette ambiguïté émouvante, la mise en scène feutrée, la profonde intériorité de deux comédiens qui s'effacent derrière la création acérée de ces êtres à la fois insolites et miraculeusement présents font de ce spectacle bref et intense un moment grave que la mémoire retiendra.

Raymond Laubreaux

un film

Claude Brasseur



Guy de Maupassant

C'est un film luxueux par les décors, les costumes, la mise en scène, l'interprétation éblouissante, que Michel Drach vient de consacrer aux dernières années de Maupassant. Il nous y montre le romancier à la fois dans la lente déchéance qui va le conduire, à travers la drogue et les attaques de paralysie générale, à la folie et à la mort, et dans les évocations du passé qui peuplent son imagination. Mais ce qui fait que Maupassant était un écrivain de génie ne nous apparaît guère. Son métier est suggéré à travers les amis qu'il rencontre — Zola, Flaubert —, à travers ses affres de créateur devenant impuissant, ou à travers des dialogues explicatifs d'une rare naïveté. A part cela, le personnage qu'on nous montre pourrait être n'importe quel grand bourgeois de 1880, mondain et sportif, puis rongé par la vérole et l'éther, grand trousseur de filles, et peu à peu envahi par d'étranges fantasmes.

C'est cette approche très extérieure de Maupassant qui est la plus décevante. Pendant plus de deux heures, on assiste à un documentaire (d'ailleurs coloré et précis) sur la France mondaine de la fin du siècle dernier, sur les exploits amoureux de Maupassant — et avec quelle insistance ! —, enfin sur les images de ses hantises. Celles-ci, à la fin surtout, sont traitées avec une virtuosité indéniable, qui fait songer à certaines réussites de Fellini. Mais on regrette qu'avec tant de moyens — et de talent — Michel Drach n'ait trouvé dans Maupassant qu'un prétexte à un bel album historico-érotique, une sorte de bande dessinée légèrement équivoque pour bibliophiles fortunés.

Etienne Fuzellier

plan de Coupe

Nous sommes désormais
dans la dernière ligne droite.
La Coupe du monde
de football
est véritablement entrée
dans notre vie quotidienne.
Qui d'entre nous pourrait
y échapper, quelles que soient
ses intentions ?

Du matin au soir
les médias nous imposent
un savoir que nous n'avons
pas toujours demandé.
Alors, comment l'école
parviendrait-elle à passer
sous silence un événement
à ce point omniprésent ?



LA Coupe du monde de football, maintenant, c'est exactement « un phénomène social total » au sens où l'entendait l'anthropologue Marcel Mauss. A l'évidence, tous les aspects de notre vie sociale, toutes ses dimensions, toutes ses stratifications, se trouvent en effet mis en jeu. Il serait possible de mener une radiographie de notre société à partir de cet événement pourtant mondial.

Ce n'est pas là le moindre paradoxe. Il s'agit bien du « Mondial », et il se déroule en Espagne. Chaque pays se sent cependant concerné, comme s'il était question de sa vie propre. Le phénomène social total traverse les nations: les Péruviens et les Italiens, les Français et les Koweïtiens, les Camerounais et les Allemands, les Irlandais et les Anglais, communièrent soudain dans la même passion.

Cette fois, c'est le « village global » dont parlait Mac Luhan, la civilisation planétaire, et, comme le disait le sociologue-prophète de Toronto, la télévision incarne la nouvelle liturgie de ce nouvel œcuménisme. Les plus grandes compagnies du monde se sont affrontées féroce­ment pour obtenir les droits de retransmission des matches. Elles ne l'ignorent pas, les fidèles de cette religion-là seront à coup sûr (et sans jeu de mots) à leur poste, jour et nuit, pendant un mois, en juin et juillet prochains. Il ne faut pas décevoir les croyants.

Si, au même instant, des centaines de millions de spectateurs regarderont, par delà les fuseaux horaires, une feinte de Platini, une déviation générale de Maradona, un arrêt imprévu de Dino Zoff (l'insaisissable gardien quadragénaire de la « Squadra ») il n'en résulte pourtant pas que tous communièrent dans une foi identique.

Il y a plusieurs appartements dans la maison de ce père-là aussi. Entre Passy et Billancourt, entre le carioca et l'ouvrier de la Ruhr, entre le cheik et le paysan des Andes, entre l'adolescent et le retraité, qu'y aura-t-il en commun ? Oublient-ils tous leur insertion sociale ? Rêvent-ils pareillement ? Entretiennent-ils les mêmes espoirs, luttent-ils contre les mêmes angoisses, mettent-ils entre pa-

renthèses les mêmes fantasmes et les mêmes jouissances ?

Et puis, de Jean Lacouture à Lionel Jospin, de Raymond Aron à Jacques Delors, de Bernard Pivot à Enrico Macias — qui, tous, dit-on, ont justement la passion — quels partages vont s'opérer, quels fils se tisser, quelles connivences ignorées se nouer par-delà les dissemblances ? Je donnerais vraiment beaucoup pour le savoir.

Et si j'avais une idée claire, seu-

Si Marylin, au premier regard (à six ans comme à quatre-vingt-dix), ne vous a pas chaviré comme si la mer s'ouvrait brusquement, alors, sans doute, vous êtes en train de sourire, de rage ou de pitié. Dommage quand même car il y a là quelque chose devant quoi, à mon sens, toutes les bureaucraties sont contraintes de reculer: la gratuité énigmatique.

Mais vous avez raison sans doute. Le monde est plein, débordant, de



lement, de ma propre passion. Comment expliquer aux mécréants ce qui vous possède ? Comment décrire qu'on est amoureux de la Jaconde à celui qui n'y voit qu'une femme qui sourit ? Qui m'aidera, hors des insultes, des ricanements, des apologies, à rendre compte de cette conduite irrationnelle dont je suis la victime comblée à chaque fois que, où que ce soit, j'aperçois quelques joueurs en train de taper dans une balle ronde ? Les thèses lues et les thèses écrites ne servent ici à rien, mon prochain séminaire, mes étudiants, l'article à finir, les tableaux statistiques que je dois dépouiller d'urgence, les jurys à organiser, les colloques à préparer, me paraissent tout à coup inessentiels. Mes amis, ceux qui me détestent, le diable et son train, les travaux et les jours, entrent pour deux heures dans le néant.

luttés plus graves, d'enjeux autrement plus sérieux. Le temps est trop court, les urgences trop criantes, pour ne pas épargner, gérer, investir, notre énergie et nos talents en faveur du pain plutôt que des jeux. C'est vrai. Je vis mal, pour ma part, cette contradiction, mais je sais désormais qu'elle me constitue, irrémédiablement. Je n'en suis pas fier, mais je me suis décidé à l'assumer, comme ici. Donc, maintenant, soyons plus près des chemins historiques et sociaux qui mènent sans doute quelque part.

Car le Mondial, c'est aussi cela. Depuis longtemps, le football a dépassé le football. Il est devenu, à travers les grandes compétitions (et notamment les compétitions internationales), un terrain privilégié de l'investigation sociale et économique. Il fait partie de l'environne-

ment et, à ce titre, il constitue une incarnation exemplaire de ce que pourrait être une activité d'éveil multidisciplinaire et rigoureuse.

Je ne chercherai pas ici à me substituer aux pédagogues. J'indiquerai seulement quelques nervures d'une pratique éducative originale et, à cet égard, le fait que la Coupe du monde ait lieu tous les quatre ans lui confère un atout considérable. Elle est à la fois un événement singulier et un produit social

Un spectateur fidèle, c'est un spectateur qui s'interroge peu, et c'est aussi un spectateur rentable. N'empêche: l'école a son rôle à jouer ici, celui d'apprendre à analyser, à critiquer, à voir clair. Et elle y parviendra d'autant mieux, auprès des élèves, si elle n'enfourche pas les bottes d'une moralisation normalisante selon laquelle le sport comme phénomène social est seulement une des nouvelles incarnations de l'opium du peuple.

*des faubourgs de Madrid
à la banlieue parisienne...*

*parmi les documents figurant en
page 31, une pièce de 50 pesetas
émise spécialement
pour le Mondial...*



régulier, une actualité passionnante et un « lieu commun » où chaque élève se trouve impliqué.

un phénomène économique

Les gosses, pris dans le discours dominant, ne savent pas que le football est un enjeu économique. D'abord on ne les sensibilise pas à l'économie en général, et ils ont peu d'occasions scolaires pour s'apercevoir que nous sommes toujours (que nous le sachions ou non, et même si nous ne le voulons pas) des sujets et des objets économiques. En outre, personne ne leur réplique jamais sérieusement qu'un sport aussi massif que le football est, comme le cinéma selon Malraux, « également une industrie ».

Tel me paraît être le but pédagogique premier: à propos du Mondial, mettre en évidence les réalités socio-économiques du football et de ses compétitions sans culpabiliser ceux qui aiment ça d'une passion immédiate. Développer la raison et ne pas détruire la passion, n'est-ce pas la fonction vraie de l'école ?

Donnons quelques exemples: il y en aurait des dizaines d'autres.

• Quels seront les **benefices** de l'organisation du Mondial? Plus de quatre milliards de centimes. D'où viennent-ils? De la fréquentation des stades certes, mais aussi et surtout de la publicité, des droits de télévision, des divers commerces mis en place par les autorités officielles qui ont la responsabilité de la Coupe du monde (emblèmes multiples, tee-shirts, produits vendables de toute nature, etc.). Il importe, pour que les élèves en pren-

nent conscience, qu'ils le découvrent eux-mêmes, car, vraisemblablement, ils ne sont pas totalement ignorants en cette matière.

• Quelles **activités économiques** profitent de l'organisation de la Coupe du monde? D'abord, bien entendu, le tourisme espagnol, et l'on sait notamment combien l'hôtellerie locale veut utiliser au maximum l'événement. L'équipe de France paie près de 1 500 F (nouveaux) par personne et par jour, pour l'hébergement de ses joueurs pendant la Coupe. Des tarifs extravagants et pourtant officiels ont été publiés un peu partout.

Mais il n'y a pas que cela: le tourisme international se trouve lui aussi aux premières loges. Les tour-opérateurs, les agences de voyages, investissent massivement dans un tel événement qui draine sans effort un public énorme (celui des passionnés, précisément). Des spéculations remarquables ont eu lieu à cet égard: il suffisait d'anticiper suffisamment et d'acheter assez tôt ce qui pouvait se revendre plus tard à n'importe quel prix. C'est le principe, étendu jusqu'aux limites, de la revente des billets (interdite, elle) juste avant un grand match (le football et le tennis étant pour l'instant les meilleurs champs de manœuvres à cet égard).

Difficile à chiffrer, mais à coup sûr considérable, est l'ensemble des prestations commerciales liées directement ou partiellement à la Coupe du monde. C'est évident pour l'Espagne, mais il est clair que, dans tous les pays concernés (qualifiés pour la poule finale), un tel « appel d'air » reste fort important. A cet égard, la lutte entre pays (et entre villes à l'intérieur d'un pays) pour le droit d'organiser une grande manifestation de football, est significative.

• Les « **instruments** » du football, comme marchandise, constituent également une source économique capitale. Le marché des ballons, chaussures, maillots, flottants, chaussettes, etc., atteint des volumes financiers énormes. On l'a vu nettement, en France, à propos de l'exclusivité du label « fournisseur de l'équipe de France ». Toute la presse a parlé des exigences des joueurs qui ont négocié fermement

leur rétribution pour porter telle marque de chaussure plutôt que telle autre (et encore, qui sait tout sur la question ?).

un phénomène social

C'est vraisemblablement l'aspect le plus nouveau et, sans doute, le plus riche d'avenir, notamment pour ce qui touche à la place du football dans les enjeux sociaux et politiques d'ensemble. Là encore, pensons seulement quelques cas concrets, à titre de simple exemplification.

Les défenses professionnelles

Le syndicat des joueurs, qui a vingt ans à peine, s'est désormais véritablement structuré. Sa fonction, dans la quotidienneté, réside surtout dans la préservation des intérêts matériels et moraux de ses adhérents, comme il est normal. A l'occasion du Mondial, on a pu constater qu'il se donnait une nouvelle dimension. Dorénavant, il est directement partie prenante, au nom des joueurs, dans le partage des bénéfices. Il s'est doté à cet égard d'une structure commerciale, en liaison avec des organismes spécialisés. Non seulement donc, le syndicat des joueurs reste un interlocuteur privilégié de la Fédération française, mais en plus il devient un partenaire socio-économique majeur. Qui aurait été en mesure de le prévoir il y a dix ans ?

Les identités nationales

Le football est un instrument essentiel des politiques nationales. C'est depuis longtemps le cas, diront certains. Je ne le crois pas vraiment. Que ce jeu ait été longtemps un outil politique, certes. Mais il s'agissait massivement de politique intérieure. Ce n'est plus de cela qu'il est question. La Coupe du monde, comme les Jeux olympiques, constitue aujourd'hui l'un des terrains fondamentaux de l'affrontement incessant des grandes (et des moins grandes) puissances.

S'imposer en football, c'est, dans la construction des images politiques, accéder à l'identité dans le concert des nations. Pas question, bien entendu, de tomber dans une

mythologie intempérante. Je ne dis nullement que le football suffit et résume seul l'identité extérieure d'un pays. Je constate seulement que, désormais, il est systématiquement (et, surtout, explicitement) traité par les autorités nationales comme un outil d'affirmation politique.

La qualification du Koweït pour la poule finale en Espagne est, à cet égard, l'exemple le plus clairement emblématique. Les lignes de force de la politique internationale s'incarnent ici à l'évidence. Le gouvernement concerné ne s'y trompe pas et multiplie les initiatives pour « rentabiliser » politiquement ce succès sportif. On remarque d'ailleurs que les dépendances bien connues des pays du tiers monde se traduisent nettement dans ce contexte. Le Koweït, par exemple, s'est offert un célèbre entraîneur brésilien, payé à prix d'or. Le Cameroun a fait appel à Jean Vincent, l'un des entraîneurs français de grande notoriété. Le football, forme nouvelle du transfert des technologies... Un jour ou l'autre, on en arrivera inévitablement aux multinationales.

« L'égalité des chances »

Je vous épargnerai les discours traditionnels sur le caractère égalitaire du football. Quand on joue au ballon, dit-on, les inégalités sociales se trouvent effacées, c'est le talent qui compte. C'est évidemment faux et tout le monde devrait le savoir. Passons donc. S'agissant du Mondial, le phénomène intéressant à cet égard me paraît être celui du « tirage au sort ».

On a l'impression à lire cette expression officielle, que les vingt-quatre équipes qualifiées se rencontreront réellement selon les lois du hasard (par tirages simples de papiers dans un chapeau...). Or, il n'en est rien. Le tirage au sort n'est aléatoire que dans son nom. Tout a été minutieusement calculé au préalable. Le nombre de spectateurs, d'abord : imaginez que l'Espagne, en Espagne, soit éliminée au premier tour. Il n'y aurait plus un chat (espagnol) pour les matches suivants. Il faut donc mettre l'Espagne face à des adversaires suffisamment faibles au début pour qu'elle puisse continuer sa carrière.

Si vous prenez les quatre dernières Coupes du monde, vous constaterez que, trois fois, c'est le pays organisateur qui a gagné. Calculs économiques, politiques, internationaux, sont traités ici minutieusement. Les forces constituées, les rapports de puissance, les protections d'intérêts divers et gigantesques interviennent à fond. Il est clair, certes, que l'équipe victorieuse est toujours une très grande équipe de football. Mais que l'on n'essaie pas de nous faire croire qu'elle a été « sélectionnée » uniquement au mérite. Le football, comme sport de haute compétition, attend son Bourdieu.

Michel Hidalgo, le sélectionneur français, a trouvé la situation suffisamment grave, en décembre, avant le « tirage au sort », pour annoncer à travers les plus grandes agences de presse que, si les choses n'étaient pas claires, il ne se rendrait pas en Espagne malgré la qualification de l'équipe de France. Disons, pour simplifier, que le Mondial est une compétition de football minutieusement organisée pour que le vainqueur ne soit pas choisi n'importe comment. Là aussi, il faut se protéger des révolutions...

à l'école du football

Toutes ces raisons, et il y en aurait bien d'autres encore, militent selon moi pour que la pédagogie s'empare sérieusement de ce thème de travail. Quelques arguments décisifs méritent d'être déployés.

- La motivation des élèves, denrée en hausse, comme on sait, sur le marché de l'éducation, est assurée.

- Les mécanismes que je viens de schématiser de manière très rudimentaire fonctionnent de façon largement marquée. Il me semble avoir montré qu'ils étaient d'une importance sociale suffisante pour qu'on les explicite devant de futurs citoyens dont on vise à former l'esprit critique. Je ne vois pas d'autre institution que l'école pour mener à bien ce travail.

- Un événement de dimension planétaire comme l'est la Coupe du monde, va bien au-delà du football. Pour le comprendre, il faut mobili-

ser toute une série d'informations et de savoirs sur «le monde dans tous ses états». Là aussi, il s'agit d'une tâche très exactement éducative.

• Les médias ont sorti les grandes orgues, je l'ai dit. Je ne vais pas tartiner, après tant d'autres et après moi-même, sur les problèmes de «l'école parallèle». Il n'empêche qu'il s'agit d'une vérité. Le sport de haute compétition est l'un des lieux où la télévision et la presse jouent le rôle amplificateur le plus grand. Il suffit de se souvenir comment les matches les plus importants vident rues, cinémas, restaurants. Or, ni le sport ni la télévision ne font partie de la culture légitime telle que la voient des enseignants et les divers prescripteurs d'opinion. Cette situation n'est plus pédagogique tenable. L'apprentissage des médias, d'une part, et du sport comme phénomène social d'autre part, passent nécessairement par l'analyse et l'interprétation active de cette culture de masse-là.

Sur le plan de la méthodologie didactique, les choses ne vont pas, certes, de soi. Michel Tardy signalait, il y a déjà presque vingt ans, que le meilleur moyen de rendre le cinéma ennuyeux consistait à imposer, à son propos, des exercices scolaires traditionnels. Et pourtant, disait-il, il faut absolument introduire le cinéma à l'école. Donc, pour tenir les deux bouts de la chaîne, il est nécessaire de construire une pédagogie nouvelle. D'où la formule devenue célèbre et toujours d'actualité: «On demande des inventeurs».

Je reprendrai donc, et je suis au moins le millième, cette conclusion. La balle, si j'ose dire, est dans notre camp de pédagogues. Cessons de jouer le béton. Et sachons qu'en prime (ce n'est pas si courant dans l'institution scolaire) nous aurons la chance d'être saisis tout à coup par la fulgurance d'un tir instantané de Rummenigge stoppé instantanément aussi par Castaneda. Une seconde imprévue, sans passé ni avenir, un arrêt brusque du temps qui passe, un coup de gomme vertigineux sur notre âge qui s'avance, quelle meilleure définition de l'émotion?

Louis Porcher

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS: cadre - 2 lignes; filet - 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES: 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT: joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 virements) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL: cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO: mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

offres de locations

- Hteurs CANNES, villa 5 p. août, B.P. Oliviers, fruitiers. Ecr. P.A. n° 195.
- 40-5 km PISSOS, pte villa 4 pers., tt. cft., juil., août, T. (56) 89-63-34.
- CAP-d'AGDE, T2, 5 pers., vue IMP. mer port, pisc. tennis, 1^{er}-15 juillet et sept. Ecr. MILHAU 20 St-Eloi, TOULOUSE 31400
- Fréjus, villa ind. tt. conf. 4, 5 pers. gd. jard. calme, juil. 5 800 F. T. (7) 885-44-25.
- 34-Cap-d'Agde, studio rez jard., accès pisc. privée, libre du 26 juin au 13 juil. loc. à la semaine. T. (70) 98-03-56.
- 34-Cap-d'Agde, sur port, pisc. priv. garage, appt. tt., cft., 4/5 pers. 2 p. logg. terr., prox. comm., juil. août 3 800 F., HOFF Ecole Européenne, av. Jaspers 75-1200-Bruxelles, (Belgique).
- Ile de Noirmoutier 100 m plage sur terr. boisé clos, villa neuve, 5 pers. + canapé, juil. T. (51) 05-04-18 ap. 19 h.
- 85-Sanary, mais. 4/5 pers., 10 mn plages jard. clos 500 m², T. 068-24-52.
- 29-villa vue mer juil. 3/4 pers. T. (33) 61-30-04 ou (98) 20-02-67 avt 9 juin.
- Provence, 35 km des plages Carmargue et montagne, mais. 4 pièces, terrasse, jard. cuis. équipée, s. de b. tt. cft. ds petit village, du 21 août au 15 sept. T. (66) 80-93-13 le soir, Gouirand.
- 11-Narbonne-Plage, F2, 150 m plage 4/6 pers., lib. août. T. (68) 32-44-78 H.R.
- 26-village près Orange, mais. avec cour août. Ecr. Dir. Ecole M. PAGNOL-84600-Valréas.
- Grande-Motte, studio dble cab. terrasse 4/6 pers. juil. août. Ecr. Dir. Ecole M. PAGNOL-84600-Valréas.
- Ht-Doubs, F2 cft., calme, juil. sept. 400 F sem. pêche, voile, tennis, randonnée. Tisseyre, éc. mat.-21130-AUXONNE. T. (80) 36-41-01.

- AIX-en-PROVENCE, 2 ch., cuis., s. de b. août. Bergeonneau, 49 ter rue St Jérôme Aix-en-Provence 13100.
- ANNECY. 2 ch., cuis., s. de b., juillet. Ecr. P.A. n° 196.
- 22 St-QUAY. Villa calme, 3 gdes pièces, cuis., s. de b., jard., cave, septembre, loc. pos. à l'année. Ecr. P.A. n° 197.
- Cannes - Le Cannet, juin, sept., oct., charm. 2 p. cuis. éq., bns, vue mer panor. pl. Sud, terr., pkg, prox. bus comm. Ecr. Michaud, 06650 Opio-Le Rouret. T. (93) 77-24-34. Après le 27 mai : T. 327-68-61.
- ESPAGNE Médit., Javéa (Sud Valence), appts 6/7 pers., 150 m plage sable, et villas vue mer, 6/8 pers., bon standing, px int. juil. T. 350-19-94.
- Hte-Vosges, chalet tt. cft., 5 pers. juin, août, sept. T. (29) 08-02-67.
- 73-Vannoise, studio et/ou carav. 4/5 pers. T. (79) 32-40-17 poste 30 ou 40 (Hemme).
- Biarritz près plage, grd appt. séj. cuis. 3 ch. 10 pl. août. T. (59)39-08-55.
- Parc Vanoise, stud. 4/5 pers., appt. 6/7 pers. juin à sept. ms. sem. T. (79) 05-02-26 Termignon.
- 24-M. CAMP. 3 ch. cft. juil. T. (53) 05-80-05.
- ANDERNOS-Bassin d'Arcachon, villa 5 pers. récente, du 1/7 au 15/7/82, Bonein, 110, rue P. Noailles, 33400 Talence. T. (56) 80-69-01.
- Arcachon, coquet appt. 4/5 pers., prox. mer, juil. T. (56) 86-67-71.
- Nice, ltes pér., F3 neuf, prox. mer et comm. tél. interp., TV, terr. garage, 4 pers. T. (76) 96-35-28.
- Espagne-CULLERA-(Valencia), bel appt. ft. mer, 6 pers. juin, juil., août 850/sem. T. (48) 25-98-46 ap. 18 h.
- Ski d'été, tennis (stages P. Barthès) hte-montagne, studio 4 pers. Val Thorens-73, du 1^{er} au 15/7 et du 1^{er} au 10/8. T. (71) 09-27-34.
- Savoie, station village 1 600 m, repos et promenades, climas except., studios tt cft. Lutzler, 48 Brossolette, 93320 Pavillons.
- 22-Plouha 100 m plage vue, appt. meublé 2 pièces, cuis. juil. août. Ecr. Le Corre 75, r. Mansart, 22000, St-Brieuc. T. (96) 94-42-61.
- Espagne, Médit. Javea (sud Val.) Rosas (c. Brava), belles plages, appts, villas, px int. juil. hôtels et loc. en FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, YOU-GOSLAVIE, PORTUGAL, Mme Schœnberg, 8, rue R.-Barthélémy, 92260 Fontenay-aux-Roses. T. 350-19-94.

demandes de locations

- Dir. éc. ch. 2 p. cft., prox. imm. plage août, Arcachon, Biarritz, Royan ou env. Ecr. SIBONY, 5 rue de Londres, 67000 Strasbourg.
- Queyras, ch. loc. 8/10 pers. 1^{er} sem. août. Ecr. Marcotte, 30890 Langlade.

échanges

- Ech. pr 2, 3 ou 4 sem. juil. baie Mont St-Michel, mais. cft., 6 pers. gd jard. 1 km plage, cabine contre équiv. ou appt. Côte d'Azur. T. (1) 520-78-41 le soir.

problème 417

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

Horizontalement. 1 - Poires pour la soif. 2 - Le sommet de l'escalade. 3 - L'une de ses sœurs a immortalisé Newton - Coquille de noix. 4 - La huitième merveille du monde à la portée de tout un chacun. 5 - Un vrai plaisir lorsqu'il est bon - Agit comme le fit saint Pierre. 6 - Flotte en puissance à la merci des forces de l'air. 7 - Prise par les sentiments - Il nous a fait bondir à l'appel. 8 - Envoie le diable au diable. 9 - Jaune d'œuf - Attachés. 10 - Domaine du sanglier et du Porcien. 11 - Connu comme le loup blanc - Intransitif pour reposer.

Verticalement. 1 - Combinaison permettant de perdre à coup sûr quand on a joué placé - Minérale, quand elle est organique. 2 - Doublé en haut d'une côte - Nouvelles qui se présentent confuses. 3 - Ils font des effets de carnaval - Protecteur mis à l'index. 4 - Oui à Tokyo, mais non à Londres - Violon d'Ingres des blousons dorés. 5 - Ver de lune - Arène pour combats de coqs. 6 - Marin qui n'a pas de longue vue, par exemple - Aire d'Opéra. 7 - Femmes froides et volcaniques, si elles tiennent de leur pays. 8 - Dur réduit en poussière - Si on ne les suit plus, ils se perdent - Note. 9 - Personnel - Articles contractés.

solution du problème 416

Horizontalement. 1 - Stoppeuse. 2 - Té - Rat - In. 3 - Arbitre. 4 - Travaille. 5 - lo - Epeler. 6 - Sil - Ores. 7 - Tribu - Bis. 8 - Front. 9 - Quel - Urée. 10 - Raideur. 11 - Epeire - Ré.

Verticalement. 1 - Statistique. 2 - Terroir. 3 - BA - Libéré. 4 - Privé - Lai. 5 - Patapouf - Ir. 6 - Etrier - Rude. 7 - Ellebore. 8 - Si - Lésineur. 9 - Enter - Stère.

par Pierre Dewever

- Ech. 28-06/09-07, F3 H.L.M., dép. 87, contre F3 en Corse. Ecr. Bernard, Bel Air, 87300 St-Bonnet-de-Bellac.
- Retraitée, éch. gdes vac. 15 j. min. T3 Aix-en-Provence contre sim. montagne, dep. 04-05-65-66. T. (41) 27-14-36.
- Ech. tt ou partie août villa Drôme, séj. 3 ch. terrasse, jard. c/appt. ou villa 3 pers., rég. indiff. T. (7) 837-45-66.

ventes

- Rég. Paris, 12 mn PARIS, appt. F4, loggia, cave, park., cuis. am., gd rand. chauff. ind., prox. comm. écoles, gare, Px 350 000 F. T. (6) 421-27-21.
- Jura-Revermont, ds bourg ttes comm. maison ancienne 2 plans, 6 pces, jard. 1 a., gde cav. voûtée, grenier 100 000 F à déb. Ecr. GAND, 5, av. J.-Jaurès, 39000 Lons. T. (84) 24-15-89.
- 83-DRAGUIGNAN, 30 km mer, appt. 1^{er} étage, calme, gazon, prox. colline., tt. cft., chauff. coll. TBE., Cave, balcon, vue imp. sur Maures. 1 km ville, bus, idéal retraite F3. 28 U., F4. 32 U. T. (94) 68-00-27 soir.
- Recloses, 8 km de Fontainebleau, pet. mais. 3 pièces, belle cheminée, cuis. bains, chauff. cent. 230 000 F. T. (6) 588-54-31.
- Montesson ds petite résid. calme, verdure, 15 mn St Lazare, appt standing, 4 p. 100 m² + loggia, 3^e et dernier étage asc., sans vis-à-vis, entrée, cuis., office, dble-séjour, 2 ch., s.d.b., dche, nombreux rangements, park. privé, gar. en option. 495 000 F. T. (1) 913-52-53.
- Cantal-Pléaux, villa T6, 10 ans, tt cft., 125 m² habitable, jardin, garage, 55 U. T. (61) 20-26-10 heures repas.
- (95) Montmagny, F3 dans résid. calme, centre, près écoles, 15 mn gare Paris Nord, 4^e asc., interphone, cuisine aménagée, balcon, plein sud, parking, cave. 278 000 F. T. 983-12-82 soir.

hôtels-pensions

- Auvergne Vacances propose des séjours au cœur du Parc des Volcans en Maison Familiale de Vacances. Animateurs adultes - monitrices enfants - excursions en car - randonnée pédestre - cyclotourisme - sorties botaniques - ateliers - bibliothèque - ping-pong - salles de jeux. Quelques places sont encore disponibles pendant les périodes suivantes: du 29/06 au 31/07 et du 14/08 au 28/08/82 Rts: AUVERGNE VACANCES - LES GENTIANES - 63850 ESPINCHAL. T. (73) 71-90-12.
- « Les Bains-de-Secours », Vallée Ossau, pens. famille à la ferme, px mod. T. (58) 05-62-11. Sevi-gnacq-Meyracq, 64260 Arudy.

autos-caravanes

- Vds carav. Sterckeman senior plus 4/5 pl. tr. peu servi. Px 20 000 F. T. (43) 94-11-47 soir.
- Vds carav. Erka 4/5 pl. servi 2 fois 15 j. 5 000 F. (val. 9 000 F). T. 084-51-53.

centres de vacances

- Fils. coll. ch. empl. animateur c.v. enf. moins 8 ans, juillet, août. T. (45) 83-25-30.
- Assoc. rech. Directeur de CV hab. 250 km Paris maxi, Suisse ou Espagne, juil. ou août, pet. effect. Réelles compét. tech. et éducatives. T. 500-13-41.

divers

- Vds Boris Vian 6 vol., toile litho. T. (43) 77-07-02.
- Vds œuvres complètes Genevoix 20 volumes n° 3499, Ed. Diderot, 4 000 F. T. (47) 65-65-35.
- Randonnées pédestres. «vacances» Cévennes, Gorges Tam, Lozère, P. Dainat, Guide Cévenol, 19, av. St-Lazare, 34 Montpellier. T. (67) 72-16-19.

• SPONTANEITE, CHARDONS ARDENTS, MATUTINALE CHANSON, recueil 500 p. 60 F net BOUSIGUE, Ecole Villette-les-Dole, 39100.

- Vds Hist. Univ. illust. des Pays et des Peuples de A. Quillet, 8 vol. état nf, géog. Malte, Brun, éd. 1909, 6 vol., t. b. état, reliés dos, cuir fer or. Ecr. P.A. N° 198.
- Découvrez la Tunisie cet été par la mer sur voilier 10 m, cft. très équipé, part. frais mod. Doc. sur dem. T. (92) 21-19-67 H.R.

**Les Ateliers d'écriture
Chemins Elisabeth-Bing
S.E.D. Boîte Postale n° 245
75227 PARIS Cedex 05**

Retrouver ses mots. Chemins éprouvés, multiples. Forger sa langue et travailler le texte (joindre envelop. timbrée).

- CAEV permis BAT, cherche emploi août. Ecr. NOEL école Kellermann-garçons, 88100 Saint-Dié.
- Champagne 1^{er} cru André Bœver., viticulteur, 51160 Louvois. Tarif sur demande. T. (26) 59-03-43.
- Séj. linguist. offrent activité d'appoint à délégué(e) dispos. tél. Ecr. P.A. n° 199.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 SI-GEORGES sur LOIRE
TEL. (41) 41-10-55 (5 lignes)

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE CARLO



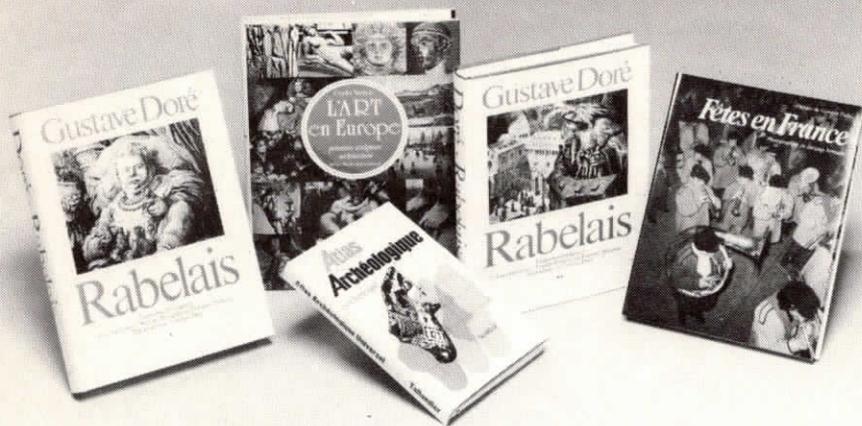
PRÉPAREZ CHEZ VOUS
l'entrée dans les écoles
d'

INFIRMIÈRES

assist. sociales, sages-femmes, kinésithérapeutes, laborantines, aides-soignantes, auxil. de puériculture, inf. psychiatrique, etc. Documentation ENF. gratis s. demande.

INSTITUT FRANÇAIS (privé)
15700 Pleaux. Tél. (71) 40-43-17.

offre
réservée
à nos abonnés



pour cinq
abonnements

RABELAIS

Gustave Doré et Rabelais: quelle rencontre! Le talent d'un immense dessinateur à l'appui d'un des génies de la littérature. Voici la version intégrale, en français moderne, des cinq Livres de Gargantua et Pantagruel qu'accompagnent les superbes, et désormais classiques, illustrations de Doré. Deux magnifiques volumes de grand format qui attendent une place de choix dans votre bibliothèque.

L'ART EN EUROPE

Un fabuleux voyage dans l'histoire de l'art en Europe, de la préhistoire à nos jours, conduit de main de maître par Charles Wentick. Avec ses 456 illustrations en couleurs, ce très beau livre de grand format allie le plaisir de la lecture à la délectation de l'œil.

pour quatre
abonnements

FETES EN FRANCE

« De belles images, le commentaire prudent, parfaitement informé, qui les accompagne, réunissent ici la plus pertinente information sur ce qui survit aujourd'hui en France de la fête traditionnelle » écrit le grand historien Georges Duby dans la préface de cet ouvrage de Michèle Boudignon-Hamon et Jacqueline Demoinet, abondamment illustré des photos de Jacques Verroust.

pour trois
abonnements

ATLAS ARCHEOLOGIQUE UNIVERSEL

L'archéologie est une science, elle est aussi une passion. L'Atlas archéologique universel de David et Ruth Whitehouse, avec ses 107 cartes, est un outil indispensable pour tous les amateurs. Un livre qui joint le rêve au savoir.

pour un ou deux
abonnements

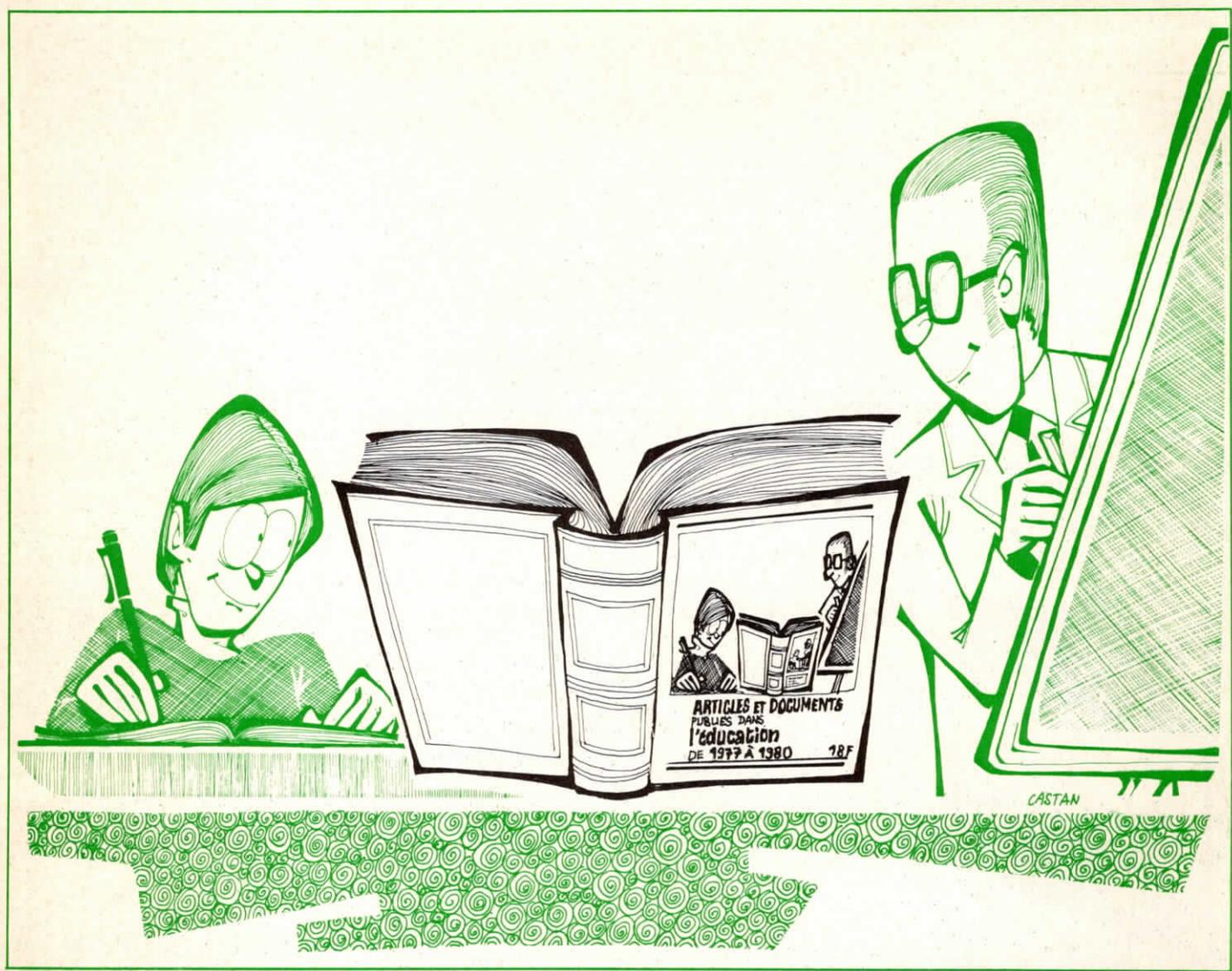
----- ✂
Veuillez trouver ci-joint la liste des personnes à abonner ainsi que le règlement correspondant (160 F TTC par abonnement à l'ordre de **l'éducation** - CCP 31.680 34 F La Source).

De la part de:

Nom..... Prénom.....

Adresse

Service abonnement: 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris



**ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1977 À 1980**

18 F